

CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3181 - VENDREDI 30 MARS 2018

## COLLECTE DE SANG

# Le CNTS se déploie sur les lieux publics

Le Centre national de transfusion sanguine (CNTS) a lancé une campagne de collecte de sang sur les lieux publics. Le premier site choisi par les initiateurs de l'opération est le supermarché Casino, où plusieurs donneurs bénévoles ont accompli le geste

destiné à sauver des vies. « Cette opération sera effectuée dans plusieurs entreprises publiques et privées. Aujourd'hui, nous avons choisi Casino et l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques. Nous irons ensuite au

marché Total à Bacongo, dans le deuxième arrondissement de Brazzaville », a déclaré le chef de service technique au Centre interdépartemental de transfusion sanguine de Brazzaville, Maurice Yoka.

Page 2

## DIABLES ROUGES

## Sébastien Migné jette l'éponge



Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Sébastien Migné, vient de mettre un terme au contrat qui le liait à la Fédération congolaise de football.

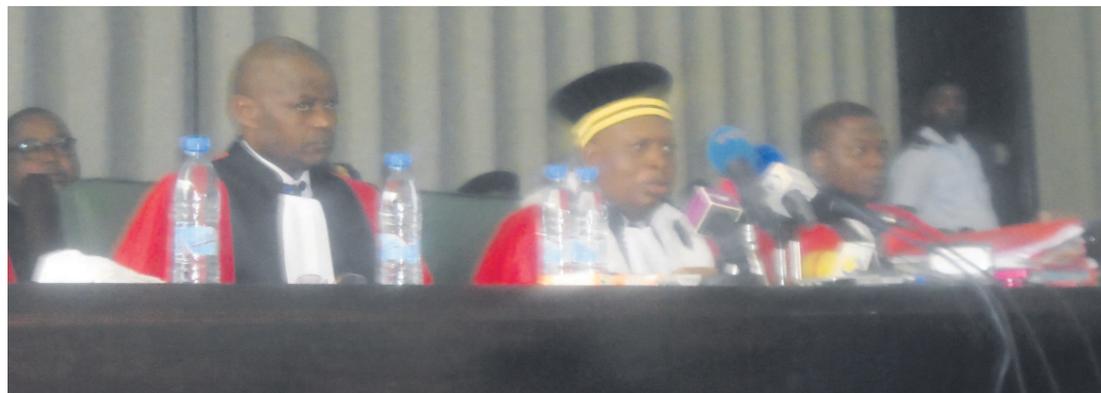
Dans une lettre publiée sur sa

page Facebook et transmise à la Fédération congolaise de football intitulée « Lettre à mes joueurs et aux supporters », le technicien français, arrivé à la tête de la sélection congolaise en mars 2017, déclare : « Les conditions ne semblent plus réunies pour que je puisse continuer ma mission ici au Congo. Il est préférable de cesser notre collaboration. C'est le cœur gros que j'ai pris la décision de partir ».

Page 11

## JUSTICE

## La session criminelle s'ouvre à Brazzaville



Le présidium (Adiac)

La Cour d'appel de Brazzaville a ouvert, hier, la session des audiences criminelles appelée à statuer, jusqu'au 25 mai prochain, sur 132 affaires au total portant sur des crimes de droit commun. Selon le président de la Cour d'appel, Christian Oba, qui s'ex-

primait en présence du procureur général, Michel Oniangué, cette liste non exhaustive pourrait être complétée par d'autres affaires, notamment celles concernant André Okombi Salissa, Jean Marie Michel Mokoko et bien d'autres personnalités détenues

à la Maison d'arrêt de Brazzaville. L'ouverture de cette session intervient onze jours après la désignation en audience publique, le 16 mars, des membres du juré devant siéger aux côtés des juges de la Cour criminelle.

Page 3

## AUDIOVISUEL

## La RDC restitue quatre fréquences au Congo

La République démocratique du Congo (RDC) vient de restituer quatre fréquences à la République du Congo, dans le cadre d'un accord signé entre les deux pays. Ce geste amorce la mise en application de l'engagement pris par les autorités de la RDC de rétablir la répartition du spectre tel qu'agencé par l'Union internationale des télécommunications.

« La RDC vient de nous restituer quatre fréquences. Nous pouvons déjà résoudre les problèmes liés aux fréquences analogiques et numériques, et mener à bien nos projets comme l'installation des chaînes numériques », a déclaré le ministre de la Communication et des médias, Thierry Lezin Mougalla.

Page 2

EDITORIAL

Alerte

Page 2

## ÉDITORIAL

## Alerte

Ne nous leurrions pas, le drame qui s'est déroulé il y a quelques jours dans le sud de la France, dans la petite ville de Trèbes - où, soit dit en passant, la famille de l'un d'entre nous détient une très ancienne maison élevée sur les berges du mythique Canal du Midi - peut à tout instant se produire chez nous. Fruit de la radicalisation de jeunes hommes, elle-même favorisée par leur marginalisation au sein de la société, il illustre le danger auquel tous les pays du monde doivent désormais faire face. Et ce n'est pas le courage, la détermination, l'abnégation d'un homme comme le lieutenant-colonel Arnaud Beltrame, assassiné après s'être livré comme otage, qui y changera quelque chose.

Face au danger qui nous guette, nous Africains, tout comme il touche les Européens, les Américains, les Asiatiques, il faut dès à présent prendre les dispositions nécessaires pour endiguer et, si possible, prévenir le mal. Avec deux priorités qui concernent chacun d'entre nous et non la seule puissance publique sur laquelle repose plus que jamais la sécurité publique :

° D'abord l'information, le renseignement. Aussi bien équipé soit-il, en effet, pour lutter contre les dérives de toute nature qui menacent la société moderne, l'Etat n'a évidemment pas faire remonter l'information qui permettra de conjurer le pire.

° Donner ensuite aux forces de l'ordre les moyens humains et techniques qui leur permettront d'anticiper le pire. Dès lors, en effet, qu'elles seront bien informées et bien équipées, la police, la gendarmerie, l'armée pourront faire face aux dangers qui guettent notre nation comme ils guettent toutes les autres nations de par le vaste monde. Si cette logique avait prévalu chez nous ces dernières années, il est probable, sinon même certain, que ce qui s'est passé dans la partie du département du Pool ravagée par les ninjas nsiloulous ne se serait pas produit ou, du moins, aurait eu des conséquences moins graves.

Sachons donc tirer avant qu'il soit trop tard les leçons des drames qui endeuillent le reste du monde.

Les Dépêches de Brazzaville

## AUDIOVISUEL

## La RDC amorce la restitution des fréquences dues au Congo

**Quelques quatre fréquences appartenant au Congo viennent d'être restituées par son voisin, dans le cadre d'un accord entre les deux pays visant une meilleure gestion de ces ressources rares.**

L'information a été donnée par le ministre de la Communication et des médias, Thierry Mougalla, qui s'exprimait récemment lors d'un entretien sur la Télévision Numérique Terrestre (TNT). « Depuis quelques jours, via le régulateur, nous sommes informés que la RDC vient de nous restituer quatre fréquences. Nous pouvons déjà résoudre les problèmes liés aux fréquences analogiques et numériques, et mener à bien nos projets comme l'installation de nos chaînes numériques », a déclaré Thierry Mougalla. « Depuis plus de vingt ans, les ministres successifs de la Communication et des télécommunications ainsi que les régulateurs des médias et télécoms cherchent à récupérer ces fréquences. Pour la première fois, nous avons eu une avancée », s'est félicité le ministre.

La restitution des quatre fréquences amorce l'engagement pris par les autorités de la République démocratique du Congo (RDC) de rétablir la répartition, tel qu'agencé par l'Union internationale des télécommunications. D'autres fréquences appartenant au Congo, encore



Le ministre Thierry Mougalla

sous la tenaille des médias de la RDC, vont être restituées dans les prochains jours, estime Thierry Mougalla.

Pour le ministre, les fréquences analogiques rétablies, qui ont, par ailleurs, vocation à être utilisées dans le cadre du dividende numérique, vont être remises aux opérateurs télécoms et fournisseurs d'accès « pour leur permettre de développer des services pour lesquels ils ont du mal à amplifier avec le peu de fréquences analogiques dont ils disposent ». C'est par exemple, la télévision sur IP, le GPS, souligne Thierry Mougalla.

En novembre dernier, lors des Journées des nouvelles technologies de l'information et de la communication, organisées à Brazzaville par BPO, Thierry Mougalla et son homologue de la RDC, Lambert Mende Omalanga, avaient pris l'option, au cours d'une table ronde, de repartir de façon équitable le spectre des fréquences entre les deux pays.

« Je suis venu inviter le ministre

Thierry Mougalla, pour que nous puissions clôturer ce dossier sur la gestion des fréquences. Ce qui est dû à la République du Congo doit revenir au Congo, et ce qui appartient à la RDC restera à la RDC. Avec le numérique, il sera possible de satisfaire les deux parties sans gêner l'autre », avait martelé Lambert Mende Omalanga.

Une mission de travail avait été organisée par la suite à Kinshasa en décembre, au cours de laquelle les deux parties ont signé un protocole d'accord de restitution des fréquences par étape. Depuis plus de vingt ans, la RDC a saisi, de manière illégale, les fréquences analogiques du Congo, expliquant ainsi plusieurs paradoxes. Leur restitution constitue un soulagement, à l'heure où le Congo amorce le déploiement de sa TNT et d'autres projets audiovisuels et de télécommunications.

Le spectre des fréquences est l'épine dorsale d'une large gamme d'activités dans des secteurs tels que les télécommunications, la radiodiffusion, les transports, la recherche et le développement.

Avec le développement de ces technologies et leurs implications dans la croissance économique du pays ainsi que leur rareté, leur importance dans la vie de tous les jours est de plus en plus grandissante. Il est donc nécessaire de prévoir une gestion rationnelle de cette ressource rare.

Quentin Loubou

## COLLECTE DE SANG

## Le Centre national de transfusion sanguine se déploie sur les places publiques

**Une opération de don de sang, initiée dans des endroits publics, administrations et entreprises depuis le 29 mars à Brazzaville, se poursuivra jusqu'à la fin de ce mois.**

Plusieurs lieux ont été retenus pour la circonstance par le Centre national de transfusion sanguine, afin d'approvisionner les hôpitaux de la capitale en produits sanguins. Chef de service technique au centre interdépartemental de transfusion sanguine, Maurice Yoka a indiqué : « Cette opération sera effectuée dans plusieurs entreprises et pour ce jour, nous sommes à Casino avant de nous rendre à l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques. Vendredi 30 mars, nous irons au marché Total, à Bacongo (deuxième arrondisse-

ment de Brazzaville), afin de permettre aux Brazzavillois de participer massivement à cette campagne ».

Les initiateurs de cette opération ont précisé qu'« il n'existe pas de produits capables de se substituer au sang humain ». Aussi ont-ils invité la population à participer, de façon volontaire, au don de sang, indispensable pour sauver des vies humaines. Un appel qui a été entendu par Princia qui, venue faire ses courses au Casino, s'est prêtée à l'exercice pour la première fois. « Tout citoyen devrait faire ce geste », a-t-elle déclaré, après avoir fait don de son sang, aux côtés de plusieurs autres personnes qui ont envahi le hall du supermarché grand fleuve Casino ce 29 mars, en vue de réaliser ce geste humanitaire et salutaire.

P.W.D. et Rude Ngoma (stagiaire)

**LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE** Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

**Rédacteur en chef :** Guy-Gervais Kitina,  
**Rédacteurs en chef délégués :**  
Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
**Service Société :** Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
**Service Politique :** Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila  
**Service Économie :** Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia  
**Service International :** Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula,  
Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominiye Nerplat Makaya  
**ÉDITION DU SAMEDI :**  
Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Méline Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Stella Bope  
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC -  
Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :  
Adrienne Londole  
Chef de service publicité :  
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :  
Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubombé Ngon

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## COUR D'APPEL DE BRAZZAVILLE

## Cent trente-deux affaires inscrites à l'ordre du jour

La Cour d'appel de Brazzaville a ouvert, le 29 mars, sa session d'audiences criminelles qui durera jusqu'au 25 mai. D'autres dossiers, dont l'instruction est presque terminée, s'y ajouteront.

La première session criminelle 2018 s'est ouverte sous l'égide du président de la Cour d'appel de Brazzaville, Christian Oba, en présence du procureur général, Michel Oniangué, et du bâtonnier de Brazzaville, André François Quenum.

Comme de coutume, la Cour d'appel a commencé par installer les dix jurés retenus. Il s'agit d'un collège d'hommes et de femmes qui joueront le rôle de jury tout au long de la session.

Dans son mot d'ouverture, le président de la Cour d'appel a rappelé à l'assistance que la justice n'est pas une arme de vengeance, mais qu'elle est faite pour rétablir la paix.

« Depuis juin 2014, la Cour d'appel de Brazzaville tenait sa dernière session criminelle. Environ quatre ans se sont écoulés, elle n'a plus jamais tenu une session criminelle. Aujourd'hui, nous tenons la première session criminelle de l'année 2018. A la différence de la dernière, celle-ci compte cent trente-deux



affaires inscrites. D'autres affaires s'ajouteront en cours de session », a indiqué Christian Oba. Dans son réquisitoire, André François Quenum a souhaité que rien que le droit soit dit tout au long de cette session pour le triomphe de la vérité. « Nous devons mettre en exergue la notion de présomption d'innocence. Au cours de cette session, disons le droit, parce qu'il est mieux de laisser un criminel en liberté que de condamner un innocent », a indiqué le bâtonnier de Brazzaville. Pour ce premier jour, la Cour d'appel devait plancher sur trois affaires mais une seule seulement

L'accusé Emillion Christian Mayassi/Photo Adiac a été examinée. Elle concerne Emillion Christian Ulrich Mayassi, un jeune garçon né en 1981, accusé d'avoir assassiné sa petite amie au couteau pour jalousie. Les audiences se poursuivront, les 3 et 4 avril, avec des affaires de droit commun portant diffamation, violation de domicile, destruction des biens immobiliers, coups et blessures volontaires ayant entraîné la perte d'un œil et d'une jambe. Cette première série d'audiences s'achèvera le 20 avril avant que la seconde ne s'ouvre avec les affaires qui seront inscrites en cours de session.

Firmin Oyé

## La session criminelle s'ouvre sans les grands dossiers attendus

Non inscrites à l'ordre du jour des assises qui ont démarré le 29 mars, à Brazzaville, les affaires Jean-Marie Michel Mokoko et André Okombi Salissa pourraient toutefois être à l'ordre du jour.

Accusés pour atteinte, entre autres, à la sûreté de l'Etat et détention illégale d'armes de guerre, les deux candidats malheureux à la dernière élection présidentielle de 2016, détenus depuis plus d'une année, pourraient être jugés, même si leurs affaires ne sont pas affichées au tableau. Parmi des raisons évoquées, des exceptions faites par les avocats de la défense. Concernant le cas du général Jean-Marie Michel Mokoko, par exemple, l'accusé a fait un pourvoi en cassation à la Cour suprême.

Les affaires Pasteur Ntoumi, Me Massengo Tiassé à l'ordre du jour Parmi les cent trente-deux dossiers retenus à l'ouverture de cette session que préside le premier président de la Cour d'appel de Brazzaville, Christian Oba, figurent les affaires ministère public et l'Etat congolais contre Frédéric Bintsamou alias pasteur Ntoumi et autres. Ils auront soixante dossiers au total à défendre pendant cette session prévue pour deux mois, même si les griefs ne sont pas énumérés sur le tableau. En exil depuis quelques années, Me Maurice Massengo Tiassé doit lui aussi répondre devant la justice de son pays. Le ministère public et l'Etat congolais accusent l'un des vice-présidents de la Commission nationale des droits de l'homme d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, de détention illégale d'armes et munitions de guerre, complicité d'assassinat et complicité de destruction de biens mobiliers publics et privés.

L'autre dossier inscrit est celui du journaliste Ghis Fortuné Bemba Dombé, poursuivi pour complicité d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat. Détenue lui aussi depuis plusieurs mois à la Maison d'arrêt centrale de Brazzaville pour complicité d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, Jean Stéphane Okandzé Okourou sera jugé au cours de cette session. Cette affaire implique également son frère, Elie Claver Okandzé, ex-directeur de cabinet de l'ancien commandant de la Garde républicaine, le général Nianga Mbouala Ngatsé.

Un autre dossier qui pourra attirer l'attention des Congolais est celui relatif à l'affaire Jean-Martin Mbemba et autres. Le président de la Commission nationale des droits de l'homme, ancien ministre de la Justice et de la Fonction publique, en exil en France, est poursuivi pour atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, complicité de détention illégale d'armes et munitions de guerre. Quant aux autres affaires, elles concernent les cas de viol, vol, assassinat, meurtre.

Parfait Wilfried Douniama

## DÉPARTEMENT DE LA SANGHA

## Ouverture de nouveaux guichets uniques douaniers à Pokola et Ngombé

La politique de la bancarisation des recettes fiscalo-douanières a franchi un nouveau cap, le 29 mars, avec la mise en service de deux guichets uniques de dédouanement (GUD) dans les deux localités. Logés à la Banque postale du Congo, ces GUD vont simplifier les formalités de déclaration des marchandises.

Le département de la Sangha est désormais doté de trois GUD, quelques mois après l'ouverture de l'agence de Ouesso. Cette politique de bancarisation permettra, à terme, à l'Etat congolais de sécuriser les recettes douanières dans cette partie septentrionale, à la frontière entre le Congo, le Cameroun et la République centrafricaine.

En effet, zones économiques dynamiques, Pokola et Ngombé abritent de nombreuses sociétés forestières à l'instar des groupes CIB et Ifo évoluant dans la filière bois. En raison de leur position géographique, des activités commerciales se sont également développées dans cette partie du pays.

Dans un contexte économique et financier difficile marqué par la baisse des revenus pétroliers, l'Etat s'est montré davantage rigoureux, en luttant contre les fraudes et les détournements des deniers publics. « Nous souhaitons que les revenus issus des exploitations de nos ressources forestières aillent

dans les caisses de l'Etat », a déclaré l'adjoint au maire de la ville de Pokola, Serge Richard Ngouala.

La modernisation de la collette des recettes douanières sonne le glas des tracasseries administratives que vivent les opérateurs économiques locaux, a souligné la directrice des GUD, Marie Odile Ngakala. « Les déclarations des marchandises se font désormais au niveau

des GUD. J'exhorte donc nos opérateurs économiques à payer leurs quittances dans les agences de la Banque postale du Congo », a-t-elle lancé. Ces nouveaux services vont, de ce fait, transformer de manière durable le mode de fonctionnement et les habitudes de travail

entre les administrations, en se dégageant des aspects formels de contrôle de la recevabilité documentaire grâce à l'automatisation numérique. En cela, le modèle d'intervention de l'action publique évoluera vers un travail davantage axé sur l'analyse des risques et la lutte contre les fraudeurs.

Cette initiative publique, lancée depuis l'année dernière par le ministère des Finances et du budget, vise également à dématérialiser les documents fiscalo-douaniers. Elle constitue l'une des quarante mesures du conseil stratégique de l'attractivité approuvées par le comité interministériel pour la modernisation de l'action publique.

Notons que la coupure du ruban symbolique marquant le lancement des opérations des deux GUD a été effectuée par le préfet du département de la Sangha, Christophe Tchicaya, en présence des autorités locales, d'une forte délégation ministérielle venue de Brazzaville, du directeur général de douane, ainsi que des dirigeants de la Banque postale du Congo en charge de gestion de ces GUD.



Le préfet de la Sangha coupant le ruban symbolique/Photo Adiac

Fiacre Kombo

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT****(SERVICES DE CONSULTANT)****Projet d'aménagement de la route Ketta - Djoum et de facilitation du transport sur le corridor Yaoundé - Brazzaville, Phase 2.**

Secteur : « Transport »  
 Référence de l'accord de financement : Prêt  
 N°2000130014482  
 N° d'Identification du Projet : P-Z1-DB0-167  
 DATE : 30 mars 2018.  
 AMI N° : 001-2018

La République du Congo a obtenu un financement de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir le coût du Projet d'aménagement de la route Ketta - Djoum et de facilitation du transport sur le corridor Yaoundé - Brazzaville, Phase 2, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes au titre de ce prêt pour financer le contrat de Consultant pour la « réalisation des études d'aménagement et de bitumage de la route Liranga - Ngangania ».

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent les prestations suivantes : la production des dossiers techniques d'une part, la recherche des financements, et d'autre part, la consultation des entreprises pour les travaux d'aménagement et de bitumage de la route.

Le projet traverse une zone de forêts galeries sur un plateau rétréci, d'une largeur variant de 0,5 à 3 km et délimité à droite par le couloir du fleuve Oubangui et à gauche par la vaste étendue de la

vasière. Sa longueur totale est d'environ 277 km.

La délégation Générale aux Grands Travaux ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution (OE) », invite les Consultants intéressés, à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus.

Ils doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'elles sont qualifiées pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

Les Consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012 qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi à vendredi de 09 h à 14 h.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 17 avril 2018 à 12 heures 30 mn (heure locale) et porter expressément la mention :

« Projet d'aménagement et de bitumage de la route Ketta - Djoum, Réalisation des études d'aménagement et de bitumage de la route Liranga - Ngangania »

À l'attention de : Monsieur le Ministre de l'Aménagement, de l'Équipement du Territoire, des Grands Travaux,

Délégation Générale aux Grands Travaux

Coordination Technique

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral,

Croisement Boulevard Denis SASSOUN'GUESSO - Route de la Base militaire, 5ème étage de l'Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Aéroport Maya-Maya).

BP : 14 729 ; Tél. : (+242) 06 956 86 64 ; 05 386 35 32

E-mail : [ceprbaddggt@yahoo.com](mailto:ceprbaddggt@yahoo.com);

[batoung123@gmail.com](mailto:batoung123@gmail.com)

**Fait à Brazzaville, le**

**Le Coordonnateur Technique,  
Oscar OTOKA.-**

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT****(SERVICES DE CONSULTANT)****Projet d'aménagement de la route Ketta - Djoum et de facilitation du transport sur le corridor Yaoundé - Brazzaville, Phase 2.**

Secteur : « Transport »  
 Référence de l'accord de financement : Prêt  
 N°2000130014482  
 N° d'Identification du Projet : P-Z1-DB0-167  
 DATE : 30 mars 2018.  
 AMI N° : 002-2018

La République du Congo a obtenu un financement de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir le coût du Projet d'aménagement de la route Ketta - Djoum et de facilitation du transport sur le corridor Yaoundé - Brazzaville, Phase 2, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes au titre de ce prêt pour financer le contrat de Consultant pour la « réalisation des études d'aménagement et de bitumage de la route Epena - Impfondo - Dongou - Enyellé ».

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent les prestations suivantes : la production des dossiers techniques d'une part, la recherche des financements, et d'autre part, la consultation des entreprises pour les travaux d'aménagement et de bitumage de la route.

Le tracé de cette route se décompose en deux tronçons dont le premier d'une longueur de 135 km, constitue l'actuelle route préfectorale RP45/46 (route Départementale N°1 suivant le Plan National des Transport). Ses origine et extrémité se situent respectivement dans les villes d'Épéna et de Dongou. Il traverse dans sa majeure partie des sections inondables justifiant son

entière structure en remblai avec une emprise menacée d'extinction par le regain fulgurant de la végétation. Le deuxième tronçon Dongou - Enyellé d'une longueur de 112 km est une route en terre née de l'activité d'exploitation forestière dans la partie septentrionale du pays. Il présente un tracé résiduel provisoire, traversant une succession de forêts secondaires et tertiaires. La longueur totale de la route est d'environ 247 km.

La délégation Générale aux Grands Travaux ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution (OE) », invite les Consultants intéressés, à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus.

Ils doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'elles sont qualifiées pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

Les Consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012 qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi à vendredi de 09 h à 14 h.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 17 avril 2018 à 12 heures 30 mn (heure locale) et porter expressément la mention :

« Projet d'aménagement et de bitumage de la route Ketta - Djoum, Réalisation des études d'aménagement et de bitumage de la route Epena - Impfondo - Dongou - Enyellé »

À l'attention de : Monsieur le Ministre de l'Aménagement, de l'Équipement du Territoire, des Grands Travaux,

Délégation Générale aux Grands Travaux

Coordination Technique

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral,

Croisement Boulevard Denis SASSOUN'GUESSO - Route de la Base militaire, 5ème étage de l'Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Aéroport Maya-Maya).

BP : 14 729 ; Tél. : (+242) 06 956 86 64 ; 05 386 35 32

E-mail : [ceprbaddggt@yahoo.com](mailto:ceprbaddggt@yahoo.com);

[batoung123@gmail.com](mailto:batoung123@gmail.com)

**Fait à Brazzaville, le**

**Le Coordonnateur Technique,  
Oscar OTOKA.-**

## BRÈVES

## LIBYE

Le gouvernement d'union nationale libyen a annoncé un raid des forces américaines qui a visé une « réunion de responsables terroristes » dans une maison dans la région d'Oubari, à quelque 1 000 km au sud de Tripoli. Deux hauts responsables terroristes d'Al-Qaïda, dont Moussa Abou Daoud, ont bien été tués lors d'une frappe américaine en Libye, confirme le commandement des forces des Etats-Unis dans le continent africain. Moussa Abou Daoud était chargé de l'entraînement des recrues d'Aqmi en Libye pour mener des attaques dans la région. La force américaine précise qu'aucun civil n'a été tué au cours de cette opération de précision.

## SÉNÉGAL

Khalifa Sall, maire de Dakar, attend la décision ce vendredi de la justice qui risque d'anéantir ses ambitions présidentielles. L'homme politique le plus populaire de Dakar est poursuivi pour détournement de fonds publics. Malgré les sept ans d'emprisonnement requis par le parquet, l'édile, 62 ans, attend le jugement « confiant et serein ». Ses avocats ont plaidé la relaxe pure et simple, alors qu'une condamnation l'écarterait de l'élection présidentielle, dans moins d'un an, pour laquelle le chef de l'Etat sortant, Macky Sall, est donné grand favori. Ce dissident du Parti socialiste, qui l'a exclu en décembre dernier avec d'autres ténors de la « jeune garde » de cette formation de la coalition présidentielle, pour « violences, indiscipline et activités politiques concurrentes » à celle de la direction, impute ses déboires judiciaires à son statut d'opposant.

## SOUDAN

Le président soudanais, Omar el-Béchir, a signé un décret pour étendre le cessez-le-feu à toutes les zones de conflit pendant trois mois. Le cessez-le-feu déclaré sera ainsi étendu jusqu'au 30 juin. Au cours de ces dernières années, le gouvernement soudanais et l'opposition armée ont régulièrement reconduit le cessez-le-feu dans les zones de conflit. Le gouvernement soudanais combat, depuis 2011, le Mouvement populaire de libération du Soudan du Nord dans les régions du Kordofan du Sud et du Nil Bleu. De nombreux cycles de pourparlers de paix, organisés dans la capitale éthiopienne d'Addis-Abeba, ne sont pas parvenus à mettre un terme au conflit. Le gouvernement soudanais combat aussi des groupes armés dans la région du Darfour depuis 2003.

## CENTRAFRIQUE

Le Réseau des journalistes pour les droits de l'Homme (RJDH) en Centrafrique a lancé, dans le 2e arrondissement de Bangui, la première radio des droits de l'Homme. Cette radio qui émet en modulation de fréquence sur la fréquence de 100.5 FM à Bangui et ses environs a été installée par le projet « connect » de l'ONG américaine « Internews » sur un financement du gouvernement américain à travers l'USAID. Selon les responsables du RJDH, le processus du lancement de la radio fréquence RJDH a démarré en 2014 et répond aux besoins en informations sur les droits de l'Homme et l'action humanitaire. Le RJDH-RCA a été mis sur pied en 2010 à Bangui.

## CAMEROUN

La Banque mondiale a approuvé un financement de trente milliards de francs CFA pour la réalisation des projets sociaux au Cameroun en faveur des couches défavorisées, dont quinze milliards de francs CFA au titre de don, l'autre moitié de l'enveloppe sous forme d'un prêt. Dénommé « Filets sociaux », ce projet a pour but de lutter contre l'extrême pauvreté, notamment au bénéfice des réfugiés et des déplacements internes, d'où la décision de la Banque mondiale d'ajouter 5,5 milliards de francs CFA dans la cagnotte. Dédié à deux mille ménages lors de son lancement en 2006, le projet compte actuellement plus de quatre-vingt-quatre mille ménages, un nombre appelé du reste à croître, le projet couvrant déjà sept des dix régions du pays.

## AFRIQUE DE L'EST

Les pays membres de la Communauté d'Afrique de l'est envisagent le déploiement d'une application mobile qui permettra aux hommes d'affaires de disposer, en temps réel, des informations sur les marchés des échanges et les prix de marché aux petits négociants implantés aux postes frontières. Cette plate-forme mobile a pour objectif de renforcer les échanges commerciaux transfrontaliers dans la sous-région. L'application mobile est actuellement testée par un projet pilote à la frontière entre le Kenya et l'Ouganda. Après les résultats obtenus, elle sera déployée à tous les postes frontières des six membres de la Communauté d'Afrique de l'est.

## BURKINA FASO

La chambre de l'instruction de la Cour d'appel de Paris se prononcera, le 13 juin, sur l'extradition ou non de François Compaoré. Une demande formulée par les autorités du Burkina Faso, qui souhaitent l'entendre dans l'affaire de l'assassinat du journaliste d'investigation, Norbert Zongo, en 1998. C'est d'une voix presque inaudible que François Compaoré lance aux juges parisiens : « Je refuse d'être remis aux autorités burkinabè. » François Compaoré a été arrêté à l'aéroport parisien de Roissy, fin octobre 2017, en raison d'un mandat d'arrêt émis le 5 mai de la même année et placé sous contrôle judiciaire. Il avait été entendu le 13 décembre, dix-neuf ans jour pour jour après l'assassinat de Norbert Zongo et de ses trois compagnons.

## ANGOLA

Le fils de l'ancien président angolais, Jose Filomeno dos Santos, a promis de « collaborer » avec la justice, qui le poursuit pour détournement de fonds dans le cadre de ses anciennes fonctions de patron du fonds souverain du pays. La justice angolaise a annoncé que Zenu, ainsi qu'il est surnommé, avait été inculpé pour « fraude, détournement de fonds, trafic d'influence, blanchiment d'argent et association criminelle ». Il est soupçonné d'avoir ordonné, en septembre, un virement jugé suspect de cinq cents millions de dollars depuis le compte du fonds souverain à la banque centrale vers une succursale londonienne de la banque crédit suisse. L'argent a depuis été rapatrié en Angola.

J.M.L. et AFP

## TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE

## La BAD lance le Forum de l'investissement africain

**L'Africa investment forum (AIF), exclusivement dédié aux transactions et accords d'investissement, se tiendra pour la première fois, du 7 au 9 novembre à Johannesburg, en Afrique du Sud.**

« Ce ne sera pas un simple lieu de bavardage, il n'y aura pas de discours politiques, ce forum est une plateforme ouverte, qui a pour objectif d'organiser les initiatives parmi les institutions multilatérales, des gouvernements et du secteur privé pour accroître la réserve de projets susceptibles de transformer le continent », a expliqué le président de la Banque africaine de développement (BAD) Akinwumi Adesina, en marge de l'Africa CEO forum, soulignant qu'il s'agit d'une « initiative 100% transactionnelle ».

Présentée comme « la meilleure opportunité » de stimuler la transformation économique du continent, la BAD, a indiqué son président, travaille avec les principales institutions financières mondiales à réduire les risques liés à l'investissement et entend faire du forum un tremplin vers la transformation économique de l'Afrique. « Je pense que les ressources souveraines de l'Afrique ne font toujours pas l'objet d'investissements sur le continent lui-même, les investissements se font en dehors de l'Afrique. La perception du risque constitue l'une des raisons de cette ab-

sence d'investissement », a noté Akinwumi Adesina.

L'AIF a pour principal objectif de faciliter la pratique des affaires en Afrique, en faisant progresser et en encourageant les réglementations favorables aux investissements, et a également vocation à promouvoir l'éthique de la pratique des affaires en Afrique. Ce forum se tiendra

**« Je pense que les ressources souveraines de l'Afrique ne font toujours pas l'objet d'investissements sur le continent lui-même, les investissements se font en dehors de l'Afrique. La perception du risque constitue l'une des raisons de cette absence d'investissement »**

chaque année pour encourager et faciliter les interactions à même d'accélérer et de conclure des accords et pour que des discussions franches aient lieu avec les décideurs politiques, afin de façonner l'environnement commercial et réglementaire, ainsi que pour assu-

rer le suivi de la mise en œuvre des engagements, indique la BAD.

Pour Akinwumi Adesina, le coût des activités d'affaires en Afrique s'améliore. « L'année dernière et l'année d'avant, ce n'est pas en Asie qu'ont eu lieu 30% au moins de toutes les réformes commerciales et réglementaires qui avaient été engagées à l'échelle mondiale, ni en Amérique latine, mais en Afrique », a-t-il dit, justifiant que « la stabilité politique du continent est meilleure ». « Notre continent suscite donc beaucoup d'optimisme et nos dirigeants discutent même d'une Afrique, qui se sera affranchie de l'aide », a-t-il poursuivi, mettant l'accent sur les ressources matérielles et humaines, dont l'Afrique est dotée non sans relever que « les exploiter à bon escient pourrait faire de l'Afrique la locomotive du monde ».

La Société financière internationale, la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement, la Banque islamique de développement et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement participent à la plateforme de l'AIF pour la mise en place d'une « plateforme de co-garantie mutuelle », visant à minimiser les risques liés aux investissements.

Josiane Mambou Loukoula

## CENTRAFRIQUE

## Un groupe armé « prêt à se battre » avec la Minusca

**Le principal groupe rebelle du quartier musulman de Bangui a affirmé, le 28 mars, être « prêt à se battre » contre la mission de l'ONU en Centrafrique, qui a menacé de désarmer ces groupes.**

Si les forces de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique (Minusca) « veulent la guerre, ils n'ont qu'à dire aux populations de quitter le quartier et on va se battre », a déclaré à l'AFP Nimery Matar Jamous, alias « Force », leader d'un des principaux groupes armés du PK5, quartier musulman et poumon économique de la capitale.

Selon plusieurs habitants du PK5 interrogés par l'AFP, la Minusca a fixé dimanche un ultimatum aux groupes armés du quartier pour désarmer, sinon leurs bases seront démantelées de force. La Minusca n'a pas souhaité commenter cette information.

Le 21 mars, l'ONU en Centrafrique avait dénoncé les « pratiques mafieuses » de ces groupes armés. Ils « doivent comprendre que le temps est venu de cesser leurs

pratiques violentes et frauduleuses », avait déclaré à la presse Hervé Verhoosel, porte-parole de la Minusca. « Les enfants (du quartier) ont des armes. Si (la Minusca) commence à tirer, les enfants vont aussi commencer à tirer partout, ça va toucher tout le monde », a déclaré à l'AFP Ibrahim Bala, chef du quartier Bayadoubia du PK5, qui abrite la base du groupe de « Force ».

La Minusca avait déployé des troupes, fin janvier, dans le PK5, après une flambée de violences début 2018. Mi-février, en raison de leur persistance, l'association des commerçants du PK5 (ACK) avait fixé un ultimatum à la Minusca pour qu'elle démantèle les groupes autoproclamés d'autodéfense, accusés de violences et d'exactions envers les commerçants et la population.

Selon ces derniers, les groupes

armés du PK5 tentent d'intimider les commerçants depuis qu'ils ont décidé, le 18 janvier, d'arrêter de payer leurs membres qui monnaient leur « protection ». Depuis, certains ont repris les paiements, par crainte de représailles, selon des commerçants rencontrés par l'AFP. « Les gens préfèrent être en paix en payant », regrette une victime des violences de janvier, durant lesquelles une partie du marché avait été brûlée et plusieurs personnes tuées par balles dans des affrontements entre groupes armés.

Les musulmans centrafricains sont souvent associés à la rébellion de la Séléka, qui a renversé le président Bozizé en 2013, et plongé le pays dans la violence. L'ex-rébellion a été expulsée de Bangui, en 2014, par une intervention militaire internationale. Le PK5 a souvent été au cœur des tensions dans la capitale centrafricaine et la dernière population musulmane de la ville y vit retranchée.

AFP

## TRIBUNE LIBRE

## Mythe et réalités de la Zone de libre-échange continentale pour l'Afrique

Le 21 mars 2018, quarante-quatre États africains sur cinquante-quatre ont signé l'accord créant la Zone de libre-échange continentale (Zlec) que vingt-deux signataires au moins doivent ratifier, après cent quatre-vingts jours pour qu'il devienne effectif. C'est la réalisation d'un projet économique majeur figurant dans l'agenda 2063 de l'Union africaine (UA), en discussion depuis 2012, dont les dissensions entre les membres freinent toujours les adhésions.

1) La nécessité de la Zlec : Actuellement, le commerce intra-africain ne représente que 16 % du commerce du continent et l'union des six régions économiques en une Zlec portera ce taux à 60% d'ici à 2022. Dans les unions économiques et les zones de libre-échange des autres continents, ce taux est de 70% dans l'Union européenne (1992), 52% en Asie (2016) et 50% en Amérique du nord (1994) ; alors que l'immigration intra-africaine représente plus de 60% des flux des migrations du continent. En cause, les obstacles tarifaires et non tarifaires qui rendent les économies africaines plus similaires que complémentaires. Disposant d'importantes matières premières qu'elles exportent plus qu'elles ne transforment sur place, ces économies importent des biens manufacturés des pays industrialisés, à tel point que la balance commerciale de la majorité d'entre elles est chroniquement déficitaire.

2) Les gains attendus : La libération du commerce élimine les droits de douane sur 90% des produits, sans limiter la liberté d'initiative de chaque État membre dans la réglementation de ses échanges avec les pays tiers et dans la fixation de sa politique économique et sociale. Le continent attend plus de 2 500 milliards de dollars de produit intérieur brut sur un marché de 1,2 milliard de consommateurs, et l'UA espère bénéficier de plus de 35 milliards de dollars de recettes par an. Les exportations industrielles africaines augmenteront de 53,3 %.

Ces taux sont importants par rapport à ceux enregistrés dans l'accord de libre-échange nord-américain en vingt ans (Rapport du Council on Foreign Relations, 2014), où les échanges intra-américains ont augmenté de 188 % au Mexique et, seulement de 41 % aux États-Unis et 11 % au Canada. La Zlec contribuera à la diversification des économies du continent, tout en lui offrant une plate-forme unique pour négociier des accords de partenariat économique avec les cent cinquante zones de libre-échange du monde et attirer davantage d'investisseurs étrangers. Enfin, elle bénéficiera de l'augmentation de la consommation de la classe moyenne africaine qui passera de 34% de la population africaine en 2010 à 42% en 2030.

3) Des distorsions à corriger : Les États africains sont inégaux devant la libération du commerce et les réflexes protectionnistes persistent. Certains pays devront s'efforcer à accumuler au moins quatre-vingt-huit lignes de produits figurant dans la liste de la classification du commerce international, pour atteindre 80% des exportations de l'Afrique du Sud, 75 % du Maroc ou de la Tunisie, 40% du Kenya. Pour d'autres, une seule ligne de produit comme le pétrole, suffira au Soudan du Sud, à l'Angola, au Tchad, au Nigeria, à la Libye et au Congo. Ces derniers pays, faiblement diversifiés, s'exposent au dumping commercial et social des pays ayant un fort indice de compétitivité économique proche de la moyenne des économies avancées (5) comme l'Afrique du Sud (4,4), le Rwanda (4,3), le Maroc et le Botswana (4,2) et l'Algérie (4,1).

4) Aux mesures d'accompagnement nécessaires pour rassurer les États hésitants. Parmi lesquelles, le Mécanisme de suivi des barrières non tarifaires, élargissant le mandat de suivi du Mécanisme africain d'évaluation entre pairs pour y inclure les impacts de la Zlec et les Mécanismes de compensation et d'ajustement. Ensuite, un Fonds de développement sera nécessaire pour couvrir les éventuelles pertes de recettes des États. Enfin, une période de transition permettra aux pays dont la balance commerciale est déficitaire d'ajuster leurs tarifs nationaux aux tarifs de la Zlec, et d'étaler leurs pertes fiscales sur plusieurs années pour atteindre raisonnablement le seuil d'intégration continentale.

Ainsi, l'Afrique gagne plus qu'elle ne perd en développant sa Zlec. L'UA y trouve un revenu crédible pour valoriser sa vocation économique. Les réformes contribuant à l'harmonisation douanière, s'accompagnant du développement des infrastructures transfrontalières et des mécanismes crédibles de partage équitable des gains de la libéralisation du commerce entre les membres sont nécessaires, en attendant la création du Marché commun et de l'Union économique et monétaire du continent.

**Emmanuel Okamba,**  
Maître de conférences HDR en sciences de gestion

## PRÉSIDENTIELLE EN EGYPTE

## Abdel Fatah Al-Sissi réélu sans surprise

Le chef de l'Etat égyptien a été reconduit à la tête du pays avec 92% des voix, au terme d'un scrutin dont l'unique et véritable enjeu était le taux de participation, selon les résultats publiés le 29 mars par la presse d'Etat.



Le président égyptien Abdel Fattah Al-Sissi le 11 décembre 2017 au palais présidentiel du Caire/AFP

Le taux de participation tourne autour de 40%, alors qu'à la présidentielle de 2014, il avait atteint 37% après deux jours de scrutin, puis 47,5% après une prolongation d'une journée. Cette fois, malgré les appels insistants à aller voter et les menaces de sanctions sur les abstentionnistes de la part des autorités, Abdel Fatah Al-Sissi n'atteindra vraisemblablement pas un fort taux de participation, comme lors des trois jours d'élection de son premier mandat.

Abdel Fatah Al-Sissi est réélu loin devant Moussa Mostafa Moussa, inconnu du grand public et partisan affiché du chef de l'Etat, qui a obtenu environ 3% des voix, d'après les mêmes estimations. Les résultats officiels seront proclamés le 2 avril. Le scrutin de trois jours s'est déroulé sans incident notable, sous la protection ostensible des forces de sécurité après un attentat, le 24 mars à Alexandrie (nord), dans lequel deux policiers ont été tués.

Lors d'une conférence de presse, le 28 mars, le porte-parole de

l'Autorité nationale des élections, Chérif, avait prévenu que les abstentionnistes seront sanctionnés. « Ce n'est pas quelque chose de nouveau », avait-il insisté, évoquant une loi - non appliquée jusqu'alors - punissant d'une amende de maximum cinq cents livres égyptiennes (vingt-deux euros) « tous ceux qui, sans excuse, ne votent pas ».

Pour certains observateurs, parmi les points ayant présidé à la réélection du président sortant, figure le fait que nombre d'Égyptiens qui le soutiennent estiment qu'il est l'artisan du retour au calme dans le pays, après le chaos ayant suivi la révolution de 2011 et la chute de Hosni Mubarak. Dès le début de son premier mandat, Abdel Fatah al-Sissi - cinquième président égyptien issu des rangs de l'armée depuis la chute de la

monarchie en 1952 -, avait promis de ramener la stabilité, y compris le développement économique.

Au plan sécuritaire, l'Égypte a été frappée par de nombreux attentats terroristes depuis 2013, après la destitution par l'armée, alors aux mains d'Abdel Fatah al-Sissi, de l'islamiste Mohamed Morsi, premier président du pays élu démocratiquement, mais vite devenu impopulaire. Pour tenter de ramener la paix sur le territoire national, une vaste opération militaire a été lancée en février, notamment dans le nord du Sinaï, où sévit une branche locale de l'organisation Etat islamique. Cette opération s'est soldée par la mort de plus d'une centaine de djihadistes et d'au moins vingt militaires, selon des chiffres officiels.

**Nestor N'Gampoula**

## MAINTIEN DE LA PAIX

## Antonio Guterres plaide pour le renforcement des opérations

Le secrétaire général de l'ONU a souligné, lors d'un débat organisé le 28 mars par le Conseil de sécurité, que le recentrage des opérations est l'une des voies par excellence pour mettre fin aux attentes de la population et de la communauté internationale en la matière.

Le chef de l'ONU a annoncé le lancement d'une nouvelle initiative dénommée « Action pour le maintien de la paix », qui doit mobiliser tous les partenaires et acteurs, afin de « soutenir cette grande entreprise des Nations unies ». Cette initiative sera mise au point à l'occasion d'un événement parallèle lors de la session de haut niveau de la prochaine Assemblée générale, a-t-il expliqué, souhaitant un accord formel « d'ici à la fin de l'année ».

« Nous abîmons l'instrument du maintien de la paix et aussi le multilatéralisme lui-même, en créant des attentes irréalistes. Des vies et de la crédibilité sont perdues », a déploré le secrétaire général, ajoutant qu'une action collective est nécessaire dans trois domaines. Il a cité notamment un recentrage des opérations de maintien de la paix sur des attentes réalistes, un renforcement de ces opérations qui doivent être plus sûres et une plus grande mobilisation en

faveur de solutions politiques et pour des forces bien structurées, bien équipées et bien entraînées. En attendant la concrétisation de cette ambition, Antonio Guterres a dit qu'il continuait à travailler à l'amélioration de la sécurité des Casques bleus par une meilleure préparation. « Tout ceci vise à disposer de Casques bleus bien entraînés et bien équipés, plus mobiles et proactifs face aux dangers », a-t-il indiqué, rappelant qu'il avait déjà procédé à des examens indépendants des opérations de maintien de la paix pour en redéfinir les priorités. « Les opérations de maintien de la paix ne peuvent pas réussir si elles sont déployées en lieu et place d'une solution politique, plutôt que pour soutenir une telle solution », a poursuivi le chef de l'ONU.

Les missions de paix des Nations unies opèrent actuellement dans un environnement beaucoup plus dangereux, menacées par des



Le secrétaire général Antonio Guterres (DR) groupes armés, criminels ou terroristes, qui disposent d'armes modernes. Elles sont confrontées à de sérieuses difficultés, comme en témoignent quatre des plus importantes d'entre elles : le Mali, la République démocratique du Congo, la République centrafricaine et le Soudan du Sud. Sous-équipés et insuffisamment préparés face à de tels environnements, cinquante-neuf Casques bleus ont été tués, l'an dernier, contre trente-quatre en 2016.

**N.N'G.**

**AMI N° : 002/DURQuaP/2018****Référence de l'accord de Financement : Prêt BIRD N°8588-CG****N° d'identification du Projet : P 146933****AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN CHARGE DE LA MISSION D'EUDES, DE CONTROLE ET DE SUPERVISION DES TRAVAUX DE TRAITEMENT DE LA ZONE EN PROIE AUX EROSIONS A BRAZZAVILLE.**

1-Le Gouvernement et la Banque Mondiale ont convenu de cofinancer les activités du Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) dans le cadre du soutien au programme d'investissement dans l'infrastructure visant à stimuler les économies locales et à améliorer les conditions de vie des populations, lancé par les autorités congolaises en 2004. Le Projet DURQuaP a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « Etudes, contrôle et supervision des travaux de traitement de la zone en proie aux érosions à Brazzaville ».

2-Le présent avis à Manifestation d'intérêt a pour objectif de sélectionner un Bureau d'étude en vue de (i) l'actualisation des études devant permettre la réhabilitation ou reconstruction systématique du site d'érosion se situant au cœur de l'Arrondissement N° 7 Mfilou, plus précisément derrière le marché BISSITA, en proie aux érosions (première phase), (ii) L'assistance à l'élaboration du dossier d'appel d'offres et au recrutement de l'entrepreneur (seconde phase) ; et (iii) de la conduite de la mission de contrôle et surveillance des travaux (troisième phase).

**3-Tâches du Consultant**

Les tâches principales que doit réaliser le Bureau d'étude pendant cette mission répartie en trois phases consistent en :

(i) L'actualisation (Phase 1 Etudes) :

- Des relevés topographiques (aux échelles appropriées) ;
- De l'étude hydrologique ;
- De l'étude Hydraulique ;
- De l'Etude Technique Détaillée (Mémoire technique, Pièces graphiques, Notes de calcul, Avants métrés, Devis estimatifs, plannings prévisionnels)
- Des Plans d'Exécution des Ouvrages
- Des pièces graphiques ;

(ii) L'assistance à l'élaboration du dossier d'appel d'offres et au recrutement de l'entrepreneur (Phase 2) ;

(iii) Contrôle et Supervision des travaux (Phase 3) :

- Avant le démarrage des travaux ;
- En cours d'exécution des travaux ;
- En fin de chantier.

**4-Profil du consultant**

La mission de supervision est tenue à une obligation de résultats, et assurera une présence permanente sur le site de son équipe composée d'experts dont les CV datés et signés seront présentés dans la proposition. Ces experts devront posséder de solides qualifications et expériences dans la réalisation des études et la surveillance des projets d'érosions.

**Le consultant devra :**

-Etre un consultant de Firme (ou Bureau d'Etudes) conformément aux dispositions régissant les opérations financées par la Banque Mondiale telles que définies dans les règles pour l'utilisation des consultants ;

-Disposer d'une expérience avérée dans le domaine de l'ingénierie lié à réhabilitation/stabilisation des zones en proie à l'érosion ou d'autres aménagements similaires (aménagement de ravins, construction d'ouvrages sous chaussée, collecteurs, travaux de gabionnage, stabilisation biologique, etc.) ;

-Avoir réalisé durant les cinq dernières années au moins deux missions similaires d'études et/ou de contrôle et supervision des projets concernant les zones en proie aux érosions.

La mission sera conduite par une équipe qui comprendra au minimum les experts-clé ci-après :

-Pour la phase « Etudes »

**Poste**

Un Ingénieur Civil en Construction (TP) Chef de mission chef d'équipe

**Qualification**

Avoir une formation de niveau minimum Ingénieur de Génie Civil (Bac+5 ans) ou équivalent avec au moins dix (10) ans d'expérience dans le domaine des études et/ou du contrôle des travaux publics ou équivalents et avoir exercé en qualité de Chef de Mission dans au moins deux (02) projets d'études et/ou contrôle de travaux de construction ou d'aménagement des zones en proie aux érosions au cours des cinq (05) dernières années ;

**Poste**

Un Ingénieur géotechnicien

**Qualification**

Avoir une formation de niveau minimum Ingénieur de Génie Civil (Bac+5ans) ou équivalent avec au moins cinq (05) années d'expérience générale en ingénierie géotechnique et avoir pris part à l'exécution d'au moins deux (02) projets d'études et/ou contrôle de travaux de construction ou d'aménagement des zones en proie aux érosions au cours des cinq (05) dernières années ;

**Poste**

Un Ingénieur hydrologue/hydraulicien

**Qualification**

Avoir une formation de niveau minimum Ingénieur en hydrologie ou en hydraulique (Bac+5ans) avec au moins cinq (05) années d'expérience générale dans les domaines de l'Hydrologie et de l'hydraulique et avoir pris part à l'exécution d'au moins deux (02) projets d'études et/ou contrôle de travaux de construction ou d'aménagement des zones en proie aux érosions au cours des cinq (05) dernières années ;

**Poste**

Un Technicien Topographe

**Qualification**

Avoir une formation en Topographie niveau minimum Brevet de Technicien Supérieur (BTS -

BAC+2) avec au moins cinq (05) années d'expérience générale en topographe routière et avoir assuré le contrôle topographique d'au moins deux (02) projets de travaux publics.

Pour la phase « Assistance à l'élaboration du dossier d'appel d'offres et au recrutement de l'entrepreneur »

**Poste**

Un Ingénieur Civil en Construction (TP) Chef de mission

**Qualification**

Avoir une formation de niveau minimum Ingénieur de Génie Civil (Bac+5 ans) ou équivalent avec au moins dix (10) ans d'expérience dans le domaine des études et/ou du contrôle des travaux publics ou équivalents et avoir exercé en qualité d'ingénieur Conseil dans au moins deux (02) projets d'études et/ou contrôle de travaux de construction ou d'aménagement des zones en proie aux érosions au cours des cinq (05) dernières années.

Pour la phase « contrôle et supervision »

**Poste**

Un Ingénieur Civil en Construction (TP) Chef de mission

**Qualification**

Avoir une formation de niveau minimum Ingénieur de Génie Civil (Bac+5 ans) ou équivalent disposant d'au moins dix (10) ans d'expérience dans le domaine des études et/ou du contrôle des travaux publics ou équivalents et avoir exercé en qualité de Chef de Mission dans au moins deux (02) projets d'études et/ou contrôle de travaux de construction ou d'aménagement des zones en proie aux érosions au cours des cinq (05) dernières années ;

**Poste**

Un Expert environnemental et social

**Qualification**

Etre diplômé (e) de l'enseignement supérieur (BAC + 4 ans minimum) avec au moins sept (07) années d'expérience générale et avoir pris part à au moins deux (02) missions de suivi de la mise en œuvre des plans / mesures environnementaux et sociaux de projets au cours des cinq (05) dernières années dont au moins un (01) suivant la politique environnementale et sociale de la Banque Mondiale ;

**Poste**

Un Technicien en Génie Civil

**Qualification**

Avoir une formation en Travaux publics de niveau minimum Brevet de Technicien Supérieur (BTS - BAC+2) disposant d'au moins sept (07) ans d'expérience dans la surveillance des travaux publics et avoir pris part à l'exécution d'au moins deux (02) projets de contrôle de travaux de construction ou d'aménagement des zones en proie aux érosions projets au cours des cinq (05) dernières années ;

**Poste**

Un Technicien Topographe

**Qualification**

Avoir une formation en Topographie niveau minimum Brevet de Technicien Supérieur (BTS - BAC+2) avec au moins cinq (05) années d'expérience générale en topographe routière et avoir assuré le contrôle topographique d'au moins deux (02) projets de travaux publics.

5-La Cellule d'Exécution des Projets Multilatéraux, invite les candidats éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Firmes doivent fournir les informations ci-après : (i) qualification pour exécuter les services pressentis (références de l'exécution de contrats analogues, etc.) ; (ii) les capacités techniques du cabinet (personnel permanent, etc.) ; les domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences du cabinet.

6-Les consultants seront sélectionnés suivant la méthode sur la Qualification de Consultant (QC) en accord avec les procédures définies dans les Directives de l'IDA : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale suivant la méthode (Version janvier 2011 et révisées en juillet 2014).

7-Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

8-Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en trois (03) exemplaires dont un (01) original à l'adresse ci-dessous au plus tard le 23 avril 2018 à 12 h 00 (heures locales) et porter la mention « manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un Consultant chargé de la mission d'études, du contrôle et supervision des travaux de traitement de la zone en proie aux érosions à Brazzaville ».

9-L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

**A l'attention du Coordonnateur****Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires****Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral**

Sise au n°2 de la Route de la Base militaire, Croisement du Boulevard Denis SASSOUN'GUESSO - 5° étage de l'Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya). BP : 14 729 - Brazzaville - République du Congo.

Tél : (+ 242) 06 956 86 64 ;

Email : cepdurquapdgg@gmail.com / batoung123@gmail.com

Fait à Brazzaville, le



## FORMATION « FEMME ET NUMÉRIQUE » À YEKOLAB EN PARTENARIAT AVEC AIRTEL ET L'ARPCE



Dans le cadre des activités du mois de la femme en collaboration avec les Ministères des affaires sociales et de l'action humanitaire et celui de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, le centre d'excellence et de formation **YEKOLAB** avec le support d'Airtel Congo et de **l'ARPCE**, a organisé une série de formations dédiées aux femmes sous le thème : La femme et le Numérique. Les formations se sont tenues dans les locaux de **YEKOLAB** le 27 mars de 10H à 17H.



La cérémonie de lancement s'est faite en présence du Directeur Marketing d'Airtel Congo, Mr **Serge DOLIVEIRA**, de la représentante du Directeur Général de l'ARPCE, Mme SARAH AHOUI, du représentant de la Ministre des affaires sociales et de l'action humanitaire, Mr **Franck ELENGA** et du Directeur Général de **YEKOLAB**, Mr **Alban BESSE**.

Au total, une centaine de femmes ont été formées dans divers ateliers, allant de la bureautique au web marketing en passant par l'entrepreneuriat.



L'un des temps forts de la cérémonie d'ouverture a été la démonstration de la «Technologie dite embarquée» par une étudiante du centre de formation, présentant ainsi le fonctionnement d'une maison connectée avec un accent particulier sur la commande à distance à l'aide d'une telecommande, notamment pour la gestion de l'éclairage.

Le Directeur Marketing d'Airtel Congo dans son allocution, a rappelé le partenariat d'Airtel Congo avec **YEKOLAB**, un partenariat de soutien à la formation des jeunes congolais qui dure depuis déjà une année. « Airtel Congo ne ménagera aucun effort pour la formation des jeunes Congolais, tant que cela est possible » a-t-il souligné. Il a en outre remercié

l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Électroniques pour son soutien historique aux efforts du centre **YEKOLAB** et a réaffirmé l'intérêt pour Airtel Congo de s'associer à la formation des femmes au travers de **YEKOLAB**, pour un meilleur épanouissement dans le milieu de l'emploi et de l'entrepreneuriat.

A l'issue des formations, deux participantes ont eu l'occasion de partager leurs impressions sur la qualité des formations, tout en manifestant leur immense satisfaction.



La journée s'est terminée par le mot de clôture de Mr **BESSE**, Directeur de **YEKOLAB** qui a félicité les différentes participantes avant de leur remettre à chacune, un certificat de fin de formation. RDV a été pris avec Airtel pour l'année prochaine toujours dans le cadre de la célébration et de l'accompagnement de la femme dans son processus d'autonomisation.

## LIBYE

## Première réunion de réconciliation entre deux importantes villes rivales

Des représentants des villes libyennes de Zentan et Misrata, qui comptent les groupes armés les plus puissants de l'ouest du pays, se sont rencontrés, le 28 mars, la première fois depuis les combats meurtriers qui les ont opposés en 2014, pour le contrôle de la capitale Tripoli.

Misrata et Zentan étaient parmi les premières villes à se soulever contre le régime de Mouammar Kadhafi, en février 2011. Leurs groupes armés ont pris le contrôle de la capitale durant l'été 2011, signant la fin du régime de l'ex-dictateur, capturé puis tué deux mois plus tard dans sa ville natale de Syrte.

En s'installant à Tripoli, ces ex-rebelles se sont partagé le contrôle d'installations stratégiques en 2014, jusqu'à ce qu'une coalition conduite par Misrata en chasse les Zentan, notamment du sud de la capitale, au prix de plusieurs semaines de combats meurtriers.

Des représentants des groupes armés et des dignitaires de la ville de Misrata (200 km à l'est de Tripoli) ont fait le déplacement, le 28 mars à Zentan, à 170 km au sud-ouest de la capitale, pour participer à cette rencontre qualifiée d'« historique », selon leur communiqué final.

### « Il n'y aura plus de recours aux armes pour résoudre nos différends »,

« Cette réunion est un premier pas qui sera suivi d'autres », a déclaré le maire de Zentan, Mustafa al-Barouni, au début de la rencontre.

« Il n'y aura plus de recours aux armes pour résoudre nos différends », a-t-il promis.

Avant la prochaine réunion, à Misrata cette fois, les représentants des deux villes ont mis en place une commission pour régler les questions en suspens, comme le sort des prisonniers et disparus. Selon Mohamad Rajab, chef du Conseil militaire de Misrata, cette première réunion facilitera la « réconciliation avec d'autres régions et tribus » en Libye.

Dans leur communiqué final, les deux camps ont souligné la nécessité d'unifier l'armée et la police sous une autorité civile et de combattre le terrorisme sous toutes ses formes. Depuis la chute du régime de Kadhafi, la Libye est livrée aux milices, alors que deux autorités se disputent le pouvoir : d'un côté, le gouvernement d'union nationale, reconnu par la communauté internationale et basé à Tripoli, et de l'autre, une autorité exerçant son pouvoir dans l'est du pays avec le soutien du maréchal Khalifa Haftar. Ce dernier est accusé par ses rivaux, notamment de la ville de Misrata, de vouloir instaurer une nouvelle dictature militaire en Libye.

AFP

## Le maréchal Khalifa Haftar bombarde des rebelles tchadiens dans le sud

Les frappes des avions de l'homme fort libyen visaient à retablir la sécurité et appliquer la loi dans la zone concernée, a annoncé, le 29 mars, son armée.

« L'armée de l'air a mené, le week-end dernier, des frappes contre un barrage tenu par la rébellion tchadienne (...) à plus de 400 km, au sud-est de Sebha (600 km au sud de Tripoli), ainsi que contre d'autres positions des rebelles tchadiens dans une oasis dans la région de Terbu, à quelques 400 km, au sud de Sebha », a-il indiqué un responsable de l'armée nationale libyenne du maréchal Khalifa Haftar.

Du côté des rebelles, le groupe Conseil de commandement militaire pour le salut de la République a affirmé avoir été visé par des avions du maréchal Haftar. Ce groupe, qui est né en 2016 d'une scission du FACT, se définit comme une opposition politico-militaire au pouvoir d'Idriss Déby Itno et revendique plusieurs milliers de combattants. Le porte-parole du mouvement, Kingabé Ogouzeïmi de Tapol, qui a confirmé les bombardements des rebelles par les forces du maréchal, a précisé qu'il n'y a pas eu de victime dans leurs rangs. « Les attaques sur le groupe par les hommes d'Haftar sont le signe que le régime tchadien d'Idriss Déby sous-traite au maréchal la charge de détruire les rebelles tchadiens en Libye », a-t-il estimé.

Notons que depuis son indépendance en 1960, le Tchad a toujours eu des rebelles armés par-delà ses frontières.

Nestor N'Gampoula

## PROGRAMME ENTREPRENEURIAL DE LA FTE 2018

## Sept lauréats retenus pour le Congo

Les intéressés, qui font partie de la quatrième promotion du Programme entrepreneurial de la Fondation Tony Elumelu (FTE) 2018, ont été retenus cette année contre quatre en 2017.



Le présidium (DR)

La 4<sup>e</sup> promotion du programme entrepreneurial de la Fondation Tony Elumelu (FTE) s'étalant sur dix ans et dotée de 100 millions de dollars a reçu les candidatures de 151 692 Africains de 114 pays du monde entier. Sept lauréats sont retenus pour le Congo. Eric Durshold Pouabou, agriculture (Agri-business, farming) ; Gloria Michelle Mady-Goma, fashion ; Jordan Issimba, agriculture (Agri-business, farming) ; Mariame Diefaga, media and entertainment ; Merveil Mavoungou, agriculture (Agri-business, farming) ; Rufin Ououla Lepembe, ICT ; Sorel Elvrad Kimposso, Commercial/Retail. La FTE a annoncé les entrepreneurs africains ayant des idées d'entreprise à fort potentiel les plus innovantes. En effet, le nombre élevé de 2018 comprend 250 entrepreneurs supplémentaires par rapport à la sélection habituelle de 1 000 candidats, grâce à un partenariat représentant un million de dollars avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) visant à soutenir deux cents entrepreneurs dans des zones de conflit et fragiles du Nigeria. Il s'agit, par exemple, du nord-est où le fléau de Boko Haram se fait sentir et la région du delta du Niger qui souffre de dégradations environnementales dues à des déversements de pétrole, aussi à un accord d'un montant de deux cent mille

dollars avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) visant à soutenir quarante entrepreneurs panafricains et à un partenariat représentant cinquante mille dollars avec Indorama pour soutenir dix Nigériens.

Pour Tony O. Elumelu, cofondateur de la FTE, le nombre et la qualité des candidats, plus de 151 000 au total, ont été exceptionnels. Cela illustre la force et la profondeur de la promesse entrepreneuriale et de l'engagement sur le continent africain. « La sélection n'est jamais un processus facile, et nous regrettons profondément de ne pas pouvoir aider tout le monde. Nos partenariats, avec la Croix-Rouge, le Pnud et Indorama, ainsi que nos discussions en cours, avec d'autres organisations internationales, reflètent la reconnaissance mondiale croissante de ce que nous savons depuis toujours : l'entrepreneuriat est la voie la plus efficace vers le développement durable sur notre continent et notre programme est le modèle à suivre », a-t-il déclaré.

En ce qui concerne la parité, un taux de répartition des candidats masculins et féminins de presque cinquante-cinquante a été obtenu, reflétant l'ambition entrepreneuriale des femmes d'Afrique. L'agriculture était le principal secteur

parmi les entrepreneurs sélectionnés à hauteur de 29%, suivie de la technologie, 11%, et la fabrication 9%.

Pour ce faire, au cours des neuf prochains mois, les entrepreneurs recevront une formation et un mentorat en ligne, et utiliseront les compétences acquises pour développer des plans d'affaires avant de recevoir un capital de départ de cinq mille dollars. Cela portera l'investissement total du Programme de la FTE à quinze millions de dollars en subventions directes pour les entrepreneurs, et à 5,8 millions de dollars en opérations et développement du programme et de la technologie, a précisé le président directeur général de la FTE, Parminder Vir OBE.

Avant d'ajouter : « Nos bénéficiaires ont créé plus de cinquante-cinq mille emplois jusqu'à présent, et se réuniront dans la totalité des cinquante-quatre pays d'Afrique à Lagos, en octobre prochain, à l'occasion du Forum de la FTE, le plus grand rassemblement d'entrepreneurs africains au monde. »

Notons qu'un capital de départ de cinq mille dollars est calculé en fonction de la valeur officielle équivalente du naira à la banque centrale du Nigeria à la date de la sélection d'entrée dans le programme.

Bruno Okokana

## SALON PRODURABLE 2018

## « Au-delà de la RSE »

La société privée de droit congolais Eco-Oil marquera sa participation en présence du nouveau président du groupement du patronat de la francophonie, Claude Wilfrid Etoke.

Eco-Oil participera à la onzième édition du Salon Produrable qui se tiendra au Palais des congrès de Paris, du 4 au 5 avril, organisée sous le haut patronage du ministère de la Transition écologique et solidaire ainsi que du ministère de l'Agriculture et de l'alimentation de la France. Le thème phare est centré sur les problématiques de « La Santé. Secteurs à l'honneur : agro-alimentaire. Enjeu clé : La consommation responsable ».

À ce jour, la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) est définie comme étant un outil de performance. Elle est un vecteur d'attractivité, de cohésion interne, un outil de différenciation concurrentielle et de conquête de parts de mar-

chés, un levier d'innovation et de création de valeur(s), une réponse à la pression sociétale et un gage de confiance pour les investisseurs et les actionnaires.

Eco-Oil, depuis sa création le 20 mars 2013 par son président directeur général (PDG), Claude Wilfrid Etoke, en tant qu'entreprise privée de droit congolais, use de bonnes pratiques de RSE, à travers son programme intitulé « Eco Plus ». Son PDG est désormais en charge de la présidence du groupement du patronat de la Francophonie.

Aux côtés des exposants et partenaires spécialistes des questions du développement durable, sa participation au Salon est un nouveau grand chapitre. Celui-ci s'ouvre avec une nouvelle décennie et devrait nous emmener, comme le présentent les organisateurs, « au-delà de la RSE... faire du Bien ! »

Marie Alfred Ngoma



### CAHIER DE CHARGES LOTS N° 1 ACQUISITION D'UN VEHICULE TOUT TERRAIN

**1. Objet de la consultation**  
Achat d'un véhicule neuf destiné au transport de personnes et à l'approvisionnement en intrants médicaux et produits de santé des centres de prise en charge du VIH et de la tuberculose.

**2. Spécificités du marché**  
Marché de fournitures.

**3. Spécificités du besoin**  
En référence à l'objet de la consultation, le véhicule de marque TOYOTA, de modèle LAND CRUISER doivent répondre aux contraintes de circulation en toutes saisons sur l'ensemble du territoire national. Destiné à l'approvisionnement d'intrants médicaux et de produits de santé ainsi qu'au transport de personnes les véhicules doivent être en conformité avec l'ensemble des normes techniques, de pollution et sécuritaires en vigueur dans la République du Congo.

**4. Spécificités :**  
Lot n° 1: 1 x Véhicule 4x4 -  
-13 places assises incluant le conducteur,  
-Charge utile minimum : 900 kg  
-Convertible en type ambulance  
Le modèle proposé doit être utilisable sur l'ensemble des routes congolaises en toutes saisons

**5. Équipements requis**  
-Triangle de Pré-signalisation  
-Système d'amarrage pour remorquage

**8. Calendrier de l'Appel d'Offre**

	DATE	HEURE
Date limite pour adresser une demande d'éclaircissement à l'Autorité contractante	5 Avril 2018	16 Heures
Date limite pour la fourniture d'éclaircissements par l'Autorité contractante	12 Avril 2018	16 Heures
Date limite de remise des offres	19 Avril 2018	16 Heures

**6. Consommables**  
Disponibilité et prix à confirmer  
-Filtre à gasoil  
-Filtre à huile  
-Filtre à air interne  
-Filtre à air externe  
-Kit de garniture de freins AR  
-Kit de garniture de freins AV  
-Bras et balais d'essuie-glaces  
-Autres : à la discrétion du soumissionnaire

**7. Autres :**  
-Livraison : Brazzaville toutes taxes d'importation et de mise en circulation incluses  
-Garantie : termes à confirmer (durée, kilométrage, pièces incluses)  
-Maintenance : Offre technique et financière à proposer pour, au minimum, la période de garantie.

**8. Calendrier de l'Appel d'Offre**

**9. Lieu de retrait du règlement de consultation et de dépôt des offres**  
Délégation de la CRF (voir Elvyne SIASSIA, département logistique) au 290 ter Batignolles ou par E-mail à

monsieur Maâzou SALEY BOUKARI, Coordinateur logistique  
(log-congo.frc@croix-rouge.fr)

**Fait à Brazzaville, le 28/03/2018**  
**Maâzou SALEY BOUKARI**  
**Coordinateur Logistique**

-Galerie (Véhicule 1)  
-2 roues de secours pour le lot n°1 - 1 roue de secours pour le lot n°2  
-Cric + clé de roue  
-Par buffle avant et protection des gardes boues arrière  
-Climatisation  
-Extincteur de cabine



### CAHIER DE CHARGES LOT N°2 ACQUISITION D'UN CAMION DE TYPE FOURGON

**1. Objet de la consultation**  
Achat d'un camion neuf destiné à approvisionner en intrants médicaux et produits de santé des centres de prise en charge du VIH et de la tuberculose.

**2. Spécificités du marché**  
Marché de fournitures.

**3. Spécificités du besoin**  
En référence à l'objet de la consultation, le camion de type fourgon doit être adapté aux spécificités des routes de Brazzaville et de Pointe Noire ainsi qu'à celles reliant ces deux villes. Il est important de prendre en compte que le véhicule pourra aussi être envoyé en toutes saisons dans les provinces. Destiné à l'approvisionnement d'intrants médicaux et de produits de santé ainsi qu'au transport de personnes (3 conducteur inclus), le véhicule doit répondre à l'ensemble des normes techniques, de pollution et sécuritaires en vigueur dans la République du Congo.

**4. Fiche technique**  
Type :  
Fourgon étanche, sans hayon à double porte

**8. Calendrier de l'Appel d'Offre**

	DATE	HEURE
Date limite pour adresser une demande d'éclaircissement à l'Autorité contractante	5 Avril 2018	16 Heures
Date limite pour la fourniture d'éclaircissements par l'Autorité contractante	12 Avril 2018	16 Heures
Date limite de remise des offres	19 Avril 2018	16 Heures

battantes ou rideau coulissant - condamnable (clé ou cadenas)  
Conduite à droite - Volant à gauche  
Capacités :  
Charge Utile : De 9 à 12 tonnes  
Volume utile : Minimum 30 m3  
Passagers : 2 (+ conducteur)

**5. Équipements requis**  
-Triangle de Pré-signalisation  
-Avertisseur de recul  
-Système d'amarrage pour remorquage  
-Roue de secours + Cric + clé de roue

**9. Lieu de retrait du règlement de consultation et de dépôt des offres**  
Délégation de la CRF (voir Elvyne SIASSIA, département logistique) au 290 ter Batignolles ou par E-mail à monsieur Maâzou SALEY BOUKARI, Coordinateur logistique (log-congo.frc@croix-rouge.fr)

**Fait à Brazzaville, le 28/03/2018**  
**Maâzou SALEY BOUKARI**  
**Coordinateur Logistique**

-Climatisation  
-Extincteur  
-Ceinture de sécurité  
-Guide d'utilisation en français

**6. Consommables**  
Disponibilité et prix à confirmer  
-Filtre à gasoil  
-Filtre à huile  
-Filtre à air interne  
-Filtre à air externe  
-Kit de garniture de freins AR  
-Kit de garniture de freins AV  
-Bras et balais d'essuie-glaces  
-Autres : à la discrétion du soumissionnaire

**7. Autres :**  
-Livraison : Brazzaville avec les 2 options HT, HD et TTC  
-Garantie : termes à confirmer (durée, kilométrage, pièces incluses)  
-Maintenance : Offre technique et financière à proposer pour, au minimum, la période de garantie.



## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**  
Une sélection unique de la  
**LITTÉRATURE CLASSIQUE**  
(africaine, française et italienne)  
Essais, Romans, Bandes dessinées,  
Philosophie, etc.










Un **Espace culturel** pour vos **Manifestations**  
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces  
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville  
République du Congo

Horaires d'ouverture:  
Du Lundi au vendredi (9h-17h)  
Samedi (9h-13h)



### PROGRAMME RELATIF DES OBSÈQUES DU CAPITAINE LIBENGA RAYMOND

Samedi 31 mars 2018

8h : levée de corps à la morgue  
9h : recueillement au domicile familial sis au quartier Kahounga, arrêt garage, référence le commissariat le Bled, sur la route Moukondo-Kombo  
13h : départ pour le cimetière privé Bouka  
14h : retour et fin de la cérémonie



### IN MEMORIAM

27 mars 2017- 27 mars 2018

Voici déjà une année, jour pour jour, que le Seigneur a arraché à notre affection un époux, un père, un oncle, un frère, un ami, M. Edimo Jean Mombo.

En ce jour de triste anniversaire, les enfants Mombo et famille prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire.

Papa, nous ne t'oublierons jamais  
Cher papa, tes souvenirs resteront gravés en nous.



56<sup>e</sup> JOURNÉE MONDIALE DU THÉÂTREDes intellectuels débattent du rôle du 6<sup>e</sup> art en Afrique

A l'occasion de la célébration de l'événement, le 27 mars, le Pr Dominique Ngoie Ngalla a animé, à l'Institut français du Congo de Brazzaville, une conférence-débat sur le thème « Le théâtre africain : enjeux et perspectives ».



Dominique Ngoie Ngalla et Matondo Kubu Turé pendant la conférence-débat (Adiac)

Moment d'échanges entre les amoureux du sixième art, la conférence a porté sur la place qu'occupe le théâtre africain et ses perspectives. Evoquant les débuts de ce théâtre, Dominique Ngoie Ngalla a dit que celui-ci était avant tout lié à la nature de l'homme africain, avant qu'il ne subisse aujourd'hui

mal et il restitue la nature de l'humanité », a déclaré le Pr Dominique Ngoie Ngalla.

Chaque pays, a-t-il ajouté, a un théâtre propre à lui et le théâtre contribue d'une manière ou d'une autre au développement culturel de l'environnement humain. Selon lui, le théâtre parle à l'homme

caïns, congolais en particulier, doivent mettre le théâtre au centre de la vie sociale, parce qu'il est un outil du développement durable. Vers les années 1970, le Congo détenait le leadership du théâtre africain mais aujourd'hui c'est la honte ». Véritable atout social, le théâtre permet à l'homme de maîtriser ses passions et facilite l'intégration sociale. Parmi les instruments que l'humanité a toujours usés pour son développement, la pratique du théâtre s'avère indispensable du fait qu'elle aide l'homme à avoir une meilleure connaissance de soi, a précisé, en substance, le Pr Dominique Ngoie Ngalla.

Au cours de cette conférence, un vibrant hommage a été rendu aux pères du théâtre congolais par Matondo Kubu Ture, en l'occurrence Antoine Letembet Ambili, Tchicaya Utam'si, Patrice Lony, Sony Labou Tansi et autres.

Rude Ngoma (Stagiaire)

**« Les Etats africains, congolais en particulier, doivent mettre le théâtre au centre de la vie sociale, parce qu'il est un outil du développement durable. Vers les années 1970, le Congo détenait le leadership du théâtre africain mais aujourd'hui c'est la honte ».**

l'influence occidentale. Ainsi, plaidant pour le retour à l'authenticité de ce théâtre africain, il a souhaité qu'il soit véritablement le miroir de la société, autrement dit naturel. « Le théâtre englobe le bien et le

par l'homme car il plonge l'humain dans une méditation personnelle mais également collective. C'est dans ce sens que pour sa part, le metteur en scène, Alphonse Mafoua, a indiqué : « Les Etats afri-

## MUSIQUE

## Fanie Fayar en concert ce 31 mars

La médaillée d'or dans la discipline chanson aux 8<sup>es</sup> Jeux de la Francophonie de 2017, à Abidjan, en Côte d'Ivoire, est une artiste complète, danseuse, compositrice, interprète et formatrice. Elle livrera, en partenariat avec la direction de l'Institut français du Congo (IFC) et la délégation de l'Union européenne, un spectacle, le 31 mars, pour clôturer en beauté le mois de mars, dédié à la femme.



A travers son palmarès, l'artiste a su imposer sa voix à l'international, son album intitulé « Bo yamba ngai » (recevez-moi en français), qui compte huit titres, sera joué. La musique de la star est un cocktail savoureux et varié, elle chante en différentes langues

du Congo et d'ailleurs, notamment en lingala, sango, bouissi, kongo, wolof, bambara, français et anglais.

En première partie du concert qui aura lieu à l'IFC, trois jeunes femmes talentueuses, à savoir Alce Blar, Lapie et Mariusca ou-

viront la scène. Celles-ci se sont récemment produites à la Cafét' de l'IFC, à Brazzaville.

Rappelons que Fanie Fayar a livré, le 13 janvier, un concert pathétique, à l'IFC de Pointe-Noire, pour la toute première fois. Elle a débuté l'année en se produisant en lever de rideau du Grand bal de l'artiste sénégalais, Youssou Ndour, à Bercy, en France. Fanie Fayar a été également invitée en Corée du sud pour des programmations culturelles aux Jeux olympiques de Pyeongchang.

L'entrée est de 2 000 FCFA pour tout le monde et 5 000 FCFA pour les VIP.

Rosalie Bindika

## FOOTBALL

## Sébastien Migné quitte les Diables rouges

Désormais ex-sélectionneur du onze national congolais, le technicien français a résilié son contrat, le 29 mars, pour non-respect des obligations contractuelles.

« Les conditions ne semblent plus réunies pour que je puisse continuer ma mission ici au Congo. Il est préférable de cesser notre collaboration. C'est le cœur gros que j'ai pris la décision de partir », a déclaré Sébastien Migné, dans un document intitulé « Lettre à mes joueurs et aux supporters ».

Le technicien français a donc passé un an en tant que sélectionneur des Diables rouges au lieu de trois ans comme le prévoyait le contrat, signé le 17 mars 2017 à Brazzaville, avec mission principale la qualification du onze national congolais à la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2019 au Cameroun.

Sébastien Migné a totalisé huit matchs sur le banc de touche des Diables rouges.

Quatre défaites, trois nuls et une seule victoire récemment face à la Guinée Bissau, en match amical comptant pour la journée Fifa, le 24 mars à Paris, en France. Dans le groupe G des éliminatoires de la CAN 2019, le sélectionneur laisse le Congo à la 3<sup>e</sup> place derrière le Zimbabwe qu'il affrontera le 7 septembre, et la République démocratique du Congo qui l'avait battu lors de la première journée (3-1). Le Liberia est dernier de ce groupe.

Le Congo est dans l'obligation de trouver un sélectionneur,

dans les plus brefs délais, pour préparer la suite des éliminatoires de la CAN. Rien n'est perdu pour les Diables rouges, encore que la Confédération africaine de football a augmenté le nombre de participants, qui est passé de seize à vingt-quatre. « J'espère que vous obtiendrez des grands succès. Je reste persuadé de votre qualification », a indiqué Sébastien Migné, en précisant qu'il s'en va avec le sentiment d'avoir modestement contribué à jeter les bases futures du onze national congolais.

Rominique Makaya

## CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE LIGUE 1

## Le duel Patronage-Inter club à rejouer

La rencontre entre les deux équipes, comptant pour la onzième journée, a été interrompue après trente-cinq minutes du coup d'envoi, suite à une pluie qui s'est abattue sur le stade Alphonse-Massamba-Débat, le 27 mars. Patronage menait déjà au score (3-0). Le match sera donc rejoué ce jeudi 29 mars. Si Patronage ne parvient pas à rééditer l'exploit, Inter club saisira, sans nul doute, cette occasion pour éviter la défaite qui s'annonçait très lourde. Auparavant, Cara s'est incliné (2-3) face à la Jeunesse sportive de Poto-Poto.

A Pointe-Noire, Diables noirs s'est imposé devant Nico-Nicoyé (3-0), confortant ainsi sa place à la tête du classement provisoire avec vingt-cinq points avant la fin de cette onzième journée. Par ailleurs, Saint-Michel de Ouenzé et V. Club ont fait jeu égal (1-1).

R.M.

# République du Congo

**MINISTÈRE DU PLAN DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE**

**INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE**

**PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES**

Unité de Coordination du Projet

Courriel : [pstatcongo@gmail.com](mailto:pstatcongo@gmail.com)

N° Avis : AMI N°03/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/DMI/C/18

## **AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT D'UN ASSISTANT ADMINISTRATIF AU SEIN DE L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES**

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement des activités du « **Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT)** », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « **Recrutement d'un Assistant Administratif** ».

Les objectifs assignés à ce projet sont: (i) renforcer les capacités du système statistique national à produire et diffuser en temps opportun des statistiques fiables et utiles à l'action des pouvoirs publics et à la prise des décisions ; (ii) promouvoir la demande des données statistiques.

### **II. Mandat**

L'Assistant Administratif est placé l'autorité du Coordonnateur du Projet, sous la supervision du Responsable Administratif, Financier et Comptable (RAFC) et le contrôle du Comptable, l'Assistant Administratif inscrit son action dans le respect des dispositions et des règles du Manuel de procédures administratives, financières et comptables. Ses missions se déclinent comme suit :

Il est chargé, entre autres, de soutenir le Coordonnateur dans la bonne exécution technique du projet, en particulier de :

- Organiser et contrôler les achats ;
- Assurer la gestion du personnel (gestion des permissions, gestion des congés administratifs, gestion des congés maladies,)
- Ouvrir et tenir à jour un répertoire des fournisseurs et des entreprises ;
- Ouvrir et tenir à jour les bordereaux des prix unitaires les plus usuels (à partir de consultations des fournisseurs) ;
- Centraliser les demandes d'achats, préparer les bons de commande et assurer le suivi des commandes ;
- Elaborer et assurer le suivi du planning des congés ;

Gérer le stock de fournitures conformément aux dispositions du manuel de procédures.

- Assurer le suivi des biens mobiliers et immobiliers mis à la disposition des entités du Projet ;
- Tenir à jour le registre du patrimoine du Projet ;
- Suivre les dates d'expiration des visites techniques et assurances ;
- Assurer le suivi des véhicules du projet : entretien, réparation, mise en place et contrôle des carnets de bord ;
- Participer aux opérations relatives aux inventaires physiques ;
- Etiqueter le matériel et mobilier de bureau mis à la disposition du Projet ;
- Gérer les approvisionnements et le stock des matériels et fournitures du Projet
- ETC.

### **III. Profil du Consultant**

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire (minimum BAC+2) ;
- Avoir une expérience professionnelle de trois (03) ans au minimum dont au moins un (1) an d'expérience de domaine de compétences pertinente en gestion administrative et logistique des activités liées aux Projets financés par les banques multilatérales de développement telles que la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement ;
- Avoir des connaissances du système statistique national seraient des atouts considérables ;
- Avoir une bonne connaissance informatique des logiciels bureautiques (Word, Excel, internet Explorer, et autres outils de communication) ;
- Avoir une bonne moralité et avoir la capacité de travailler en équipe et dans un milieu multiculturel ;
- Parler et écrire couramment français.

### **IV. Durée de la mission**

La durée du contrat de l'Assistant Administratif est d'une (1) année renouvelable compte tenu de ses performances et du besoin du Projet.

### **V. Dossier de candidature**

L'Unité de coordination du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT), invite les candidats à fournir en français sur support papier, un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour et concis, une lettre de motivation, la photocopie des diplômes, et une ou des attestations de travail si possible.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de référence de ladite mission, tous les jours ouvrables, de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

### **VI. Méthode de sélection**

La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016.

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessous **au plus tard le 11 avril 2018 à 16h00** et porter clairement la mention « **Candidature au poste d'Assistant Administratif** »

A l'attention du Coordonnateur

**PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES**

**UNITE DE COORDINATION DU PROJET, À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE L'AMBASSADE DES ETATS UNIS D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO. Tél : +242 22 613 31 08: [pstatcongo@gmail.com](mailto:pstatcongo@gmail.com).**

## COOPÉRATION MILITAIRE RDC-FRANCE

## Deux activistes congolais interpellent Macron

Jean-Jacques Lumumba, réfugié en France, et son compatriote Floribert Anzuluni, du mouvement citoyen Filimbi, ont envoyé une lettre au président français dans laquelle ils s'indignent de la « tiédeur surprenante » des réactions de Paris face au « coup d'État constitutionnel » dont est victime le peuple congolais, tout en dénonçant « la poursuite de la coopération militaire et sécuritaire » avec Kinshasa.

La position de la France vis-à-vis du pouvoir de Kinshasa, caractérisé par le maintien au pouvoir de Joseph Kabila au-delà du délai constitutionnel, ne paraît pas explicite et assez claire pour ôter dans les esprits toute suspicion. C'est, en tout cas, l'avis de deux activistes parmi les plus en vue des mouvements citoyens opérant en RDC. Il s'agit, précisément, de Jean-Jacques Lumumba et de son compatriote Floribert Anzuluni. Ces deux activistes ont pris la liberté d'interpeller le président français, Emmanuel Macron, dans une lettre datée du 22 mars lui adressée. Ils ont, dans leur correspondance, tenu à exprimer au chef de l'État français leur désapprobation de la politique que son pays mène en RDC. « Liberté, égalité, ambiguïté ?



Floribert Anzuluni.

», tel est l'intitulé de leur message dont le contenu est un appel à une reconsidération de la position française vis-à-vis d'un pouvoir jouant aux prolongations grâce au « coup d'État constitutionnel dont est victime toute une nation ». Qualifiant de « tiédeur surprenante » l'attitude de la France tendant à se démarquer des prises de position de la communauté internationale, Jean-Jacques Lumumba et Floribert Anzuluni dénoncent particulièrement « la poursuite de la coopération militaire et sécuritaire » entre Paris et Kinshasa. Et de s'interroger sur les mobiles qui poussent

la France à maintenir ce partenariat militaire : « Intérêts industriels ? Pétrole du Lac Albert à travers la récente prolongation de la licence d'exploration de la multinationale Total ? Contrats Juteux ? », autant de questions que se sont posées les deux signataires de la lettre.

Le plus surprenant, estiment-ils, est qu'alors que la Belgique s'est décidée, en avril, de rompre avec sa coopération militaire avec la RDC, la France, elle, a fait fi de cette rupture en poursuivant son partenariat militaire avec le Congo. « Nous refusons de croire que les valeurs qui fondent la France et qui l'ont



Jean Jacques Lumumba.

située aux côtés du peuple congolais opprimé, dès le début de cette lutte pacifique pour l'alternance politique, soient réduites au silence, pire encore à une tiédeur ambiguë, indigne du pays d'Aimé Césaire », ont écrit les deux activistes. Ils exhortent, par ailleurs, Emmanuel Macron à faire évoluer la position française vis-à-vis de Joseph Kabila pour autant qu'il n'est pas encore trop tard pour le faire.

Rappelons que la coopération de sécurité et de défense conduite par la France en RDC a connu une diminution ces dernières années et a été adaptée au regard de l'évolu-

tion de la situation intérieure. À en croire le porte-parole du ministère français des Affaires étrangères, cette coopération a été « réorientée vers l'aide à la formation des cadres de l'armée congolaise, en dehors de toute activité opérationnelle ». « Aucun coopérant français n'intervient dans des activités liées, de près ou de loin, au maintien de l'ordre », tient à nuancer Paris, question de lever toute équivoque sur le maintien du partenariat militaire RDC-France réorienté notamment vers l'équipement d'instituts de formation et de forces navales.

Alain Diasso

## FINANCEMENT DES ÉLECTIONS

## Plus de 22 millions de dollars décaissés en faveur de la Céni

Quelques jours seulement après la réunion interinstitutionnelle au cours de laquelle la RDC a décidé officiellement de financer seule le processus électoral, le ministre des Finances est allé remettre, le 28 mars à la Centrale électorale, un chèque de l'ordre de 22 650 000,00 de dollars au titre d'engagement financier du gouvernement à l'organisation des prochains scrutins.

Le ministre des finances était, le 28 mars, l'hôte du président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) Corneille Naanga. Le déplacement de l'argentier national vers la centrale électorale répondait à une préoccupation de l'exécutif national de doter la Céni des moyens financiers dont elle a besoin pour organiser les scrutins de décembre dans des conditions optimales. Henri Yav Mulang avait, à l'occasion, remis officiellement au patron de la Céni et au nom du gouvernement, une bagatelle de 22 650 000,00 de dollars au titre de financement des prochaines élections. Ce montant qui rentre dans le cadre du plan de décaissement arrêté par le gouvernement en faveur de la Céni a été

débloqué justement pour faciliter le processus électoral en élarguant tant soi peu la contrainte financière.

Lors de la dernière réunion interinstitutionnelle, il a été dit que les élections étant une affaire de souveraineté nationale, il revenait à l'État congolais de les financer totalement. D'où l'instruction du chef de l'État, Joseph Kabila, au gouvernement de poursuivre le financement des élections sur fonds propres. « Aujourd'hui, nous venons de mettre à la disposition de la Céni un montant de 22 millions 650 mille dollars afin qu'elle puisse prendre en charge les différentes opérations prévues dans ce plan de décaissement », a déclaré le patron des finances congolaises au sortir de son audience avec Cor-

neille Naanga. Le financement des élections va se poursuivre jusqu'à atteindre 1,5 milliard de dollars exigés par la Céni pour couvrir l'ensemble des opérations électorales.

Fort de ce deuxième décaissement en faveur de son institution, Corneille Naanga a rassuré quant au respect du calendrier électoral et à la tenue effective des scrutins le 23 décembre. Il constate, avec satisfaction, que le processus électoral avance dans un bel élan, surtout avec le dépôt, le 26 mars par le gouvernement, de la liste de partis et regroupements politiques légalement reconnus en RDC.

De la publication le 5 novembre 2017 du calendrier électoral à la promulgation de la loi électorale en passant par la clôture de l'opération d'enrôlement et d'identification des électeurs, le 31 janvier dernier, le lancement du processus de duplication des électeurs et la publication imminente des statistiques par entité, il va sans dire que le cap est résolument mis vers la tenue des élections en décembre 2018.

A.D.

## CONJONCTURE

## 2017, une bonne année pour les miniers

En dépit de la tension provoquée actuellement par la révision du code minier en ce premier trimestre 2018, les opérateurs du secteur ont enregistré une hausse de 36 % de leurs revenus l'année dernière. Les pétroliers, pour leur part, ont réussi à les doubler carrément au cours de cette période.

C'est la bonne nouvelle après les déboires actuels du monde minier depuis le début du processus de révision du fameux code minier. En effet, la promulgation de la loi par le président de la République, Joseph Kabila, vient alourdir les taxes et les amputent ainsi d'une partie de leurs revenus.

Pourtant, l'année antérieure reste marquée par une augmentation des revenus miniers qui sont passés à 822,2 millions de dollars américains, soit une hausse de 35,6%. Toutefois, il y a eu un bond de plus du double des recettes durant le quatrième trimestre à la suite des prix élevés des principaux produits d'exportations. Les produits concernés sont précisément le cuivre et le cobalt.

Du côté des pétroliers, l'on a constaté une nette augmentation de l'ordre de 103 % des revenus du secteur des hydrocarbures. Ils se sont situés à 203,9 millions de dollars américains. Ensemble, les deux secteurs ont généré plus de 95 % des recettes d'exportation du pays. Il s'agit des données en provenance du ministère congolais des Finances. Toutefois, les dures négociations dans le cadre de la révision du code minier ont conduit à un ralentissement des activités minières en ce début d'année.

Laurent Essolomwa

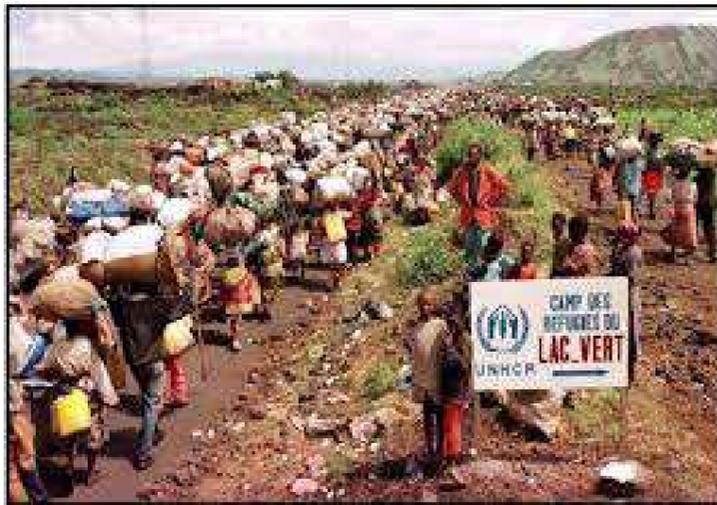
## ACTION HUMANITAIRE

# Le HCR recherche 504 millions de dollars américains pour les réfugiés de RDC

**L'appel de fonds permettra tout d'abord de répondre d'urgence à la situation immédiate en Ouganda, en Zambie et en Angola, tout en préparant pour l'arrivée massive des réfugiés en République du Congo, en Tanzanie, au Rwanda et au Burundi.**

Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et trente de ses partenaires viennent de lancer leur appel à travers un communiqué de presse récemment rendu public. Selon les dernières statistiques de l'agence onusienne, d'ici la fin de l'année, le nombre de réfugiés de la RDC dans la région devrait avoisiner les huit cent mille.

Ces réfugiés vivent dans la précarité. Pour soulager leurs souffrances, le HCR a mis sur pied un Plan régional de réponse 2018 pour ceux de la RDC. Par la mise en oeuvre de ce plan, le HCR a voulu répondre à un be-



La RDC, l'un des pays qui accueille beaucoup de réfugiés

soin qui vise à remédier aux difficultés et lacunes de l'aide apportée à ces réfugiés et à leurs communautés hôtes dans sept pays voisins ainsi que d'autres pays d'Afrique australe.

Le Plan régional 2018 d'aide aux réfugiés de la RDC donne ainsi la priorité à l'accès au territoire et à la protection des réfugiés, à la prise en charge des besoins

immédiats et aux partenariats nécessaires, afin de trouver des solutions durables pour les réfugiés congolais.

Ann Encontre, coordonnatrice régionale du HCR pour la situation en RDC, pense qu'il faut vite agir pour éviter le pire. «Si nous n'agissons pas rapidement pour éviter un recul des normes et des conditions d'existence, l'impact sera

catastrophique alors que la situation humanitaire des Congolais dans la région est d'ores et déjà précaire», a-t-elle prévenu. Un appui général, des ressources suffisantes et une vraie collaboration, insiste la coordonnatrice régionale, sont requis d'urgence pour éviter encore des souffrances et de nouvelles pertes en vies humaines. «Aujourd'hui, plus que jamais, nous devons réitérer notre solidarité avec les réfugiés congolais», a-t-elle insisté.

Rappelons que depuis le début 2017, plus de cent soixante mille Congolais ont été déplacés à travers toute l'Afrique à la suite des fréquentes exactions des milices, des troubles civils et de la violence en RDC - un pays presque aussi vaste que l'Europe de l'ouest. Avec 740 000 déracinés au total, la population de réfugiés congolais compte parmi les dix populations de réfugiés les plus importantes au monde. Près de 55 %

d'entre eux sont des enfants, dont beaucoup ont passé les frontières non accompagnés ou séparés de leurs parents.

Les camps et sites d'installation existant sont saturés tandis que les services essentiels disponibles ont atteint leurs limites. La situation a des effets préjudiciables sur les plus vulnérables, telles que les nombreuses femmes qui ont été victimes de violences sexuelles et sexistes avant et pendant leur fuite. Dans de nombreuses zones d'accueil, les réfugiés ont été transférés en lieu sûr à une plus grande distance des frontières. Des investissements majeurs sont également nécessaires pour créer de nouveaux sites d'installation et entretenir les sites existant, afin d'assurer que les Congolais peuvent bénéficier de soins médicaux appropriés, de vivres suffisants, de systèmes efficaces pour la distribution d'eau et d'une éducation de qualité.

**Aline Nzuzi**

## MÉDIAS

## Des femmes journalistes s'unissent pour mieux organiser leur profession

**L'Association congolaise des femmes journalistes de la presse écrite (Acofepe), une organisation de celles qui oeuvrent aussi bien dans des journaux que dans la presse en ligne, fera sa sortie officielle le 31 mars à l'Ifasic.**

Selon la présidente de l'association, Grâce Ngyke, l'Acofepe veut valoriser le travail de la femme des médias, particulièrement celle de la presse écrite. C'est

la presse écrite, en particulier.

L'Acofepe entend aussi sensibiliser et former les femmes journalistes de la presse écrite à l'usage des technologies de l'information et de la communication ; encourager, au sein des rédactions, une parité non pas de complaisance mais plutôt de compétence, c'est-à-dire fondée sur la méritocratie ; amener les femmes de la presse écrite à mettre



Les membres de l'Acofepe

**L'Acofepe entend aussi sensibiliser et former les femmes journalistes de la presse écrite à l'usage des technologies de l'information et de la communication ; encourager, au sein des rédactions, une parité non pas de complaisance mais plutôt de compétence, c'est-à-dire fondée sur la méritocratie...**

ainsi qu'elle se fixe comme objectifs : revaloriser le statut de la femme de la presse écrite congolaise ; augmenter la représentativité des femmes dans les organes de presse écrite ; renforcer le leadership féminin dans le monde des médias en RDC, en général, et dans celui de

l'information au service des objectifs du développement durable ; faire participer activement les femmes de la presse écrite dans les campagnes d'intérêt général, en faveur de la paix, de la justice, de la lutte contre la pauvreté, de l'éducation, de la santé, etc.; sensibiliser et

former les femmes journalistes de la presse écrite à l'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Cette jeune association nourrit l'ambition de s'étendre sur toute l'étendue du territoire national. À en croire sa présidente, elle va aussi oeuvrer contre la très faible représentativité, voire l'absence

de femmes dans les rédactions de la presse écrite. Consciente du désintérêt des femmes aujourd'hui pour ce métier, de la discrimination dont la femme journaliste de ce secteur est l'objet, d'une part, de son homologue masculin et, d'autre part, des sources d'information lui préférant sa collègue de la télévision, Grâce Ngyke souligne que l'Acofepe s'at-

tache à rassembler les femmes œuvrant dans les journaux. «Il s'agit, ensemble, de faire face aux problèmes inhérents à leur statut, améliorer la qualité de leur travail, afin de jouer un rôle leader et de promouvoir une information servant les objectifs du développement durable », a-t-elle indiqué.

**A.Nz.**

**MOTS FLÉCHÉS N°160**

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

ELLES PRIENT ALLAH FAUVES	▼	RAPACES DIURNES UN CARACTÈRE GREC	▼	ARBUSTES DES HAIES POUR UN OPPOSANT	▼	ORGANISME EUROPÉEN INSECTICIDE	▼	COUVRIR LE CORPS ARME DE ROLAND ÉLASTIQUE	▼	PRÉNOM FÉMININ TOMBEAU SOUS LE SOLEIL	▼	IL AURA DES GALONS
▼												
SECRÉTAIRE	▶											
GROUPES MUSICALS	▶											
▼												
TROUBLE AFFECTIF	▶	IL SE BOIT À L'HONNEUR CEINTURE	▶			LIVRE SACRÉ DES MUSULMANS	▶					ANCIEN IMPÔT
▼												
PAYSAGES CÔTIERS DU FINISTÈRE MARIÈRE	▶					BOÎTE DE RANGEMENT LA BELLE SAISON	▶					CHASSES L'ODEUR DE RENFERMÉ
▼												
DEVENU BANAL À FORCE DE RÉDITES	▶	IMPROVISATION EN JAZZ MOT D'AJOUT	▶									
▼												
FIRME PÉTROLIÈRE	▶	EN EXCÈS SUBIR DES CONSÉQUENCES	▶			GRANDE ÉCOLE ANGLAISE PAS AMATEURS	▶					HARNACHEE
▼												
PRIS DE PASSION	▶	BORDURE DE TISSU DURILLONS	▶									
▼												
OBLIGATION DE TRAVAIL	▶					CHIFFRE IMPAIR CE SONT DES PARESSEUX	▶					JOUR DE REPOS
▼												
PRENDRA LA ROUTE	▶											
▼												
GYMNASTIQUE SPORTIVE	▶					BESTIOLE	▶					
▼												
	▶	MAUVAIS CHEVAL	▶									BONNE DAME

**SUDOKU N°160**

>FACILE

1	3		6	4				
	4			3			9	
				5	8	1		4
	8	7		9		6	5	
6				7				2
	5	3		8		9	7	
9		8	5	6				
	1			2			6	
				1	4		8	5

>MOYEN

5		3	9	2		1		
1	9			8		7	5	
7								6
9	5	6	7		8			
			2		1	8	6	9
4								5
	3	8		1			4	7
		5	7	9	6			8

>DIFFICILE

9		6	2		5			
	4				8	5		
	2	5	1					9
		3					9	2
4	9						5	1
2	7				8			
5					3	2	1	
		4	7				3	
			5	1	4		8	

**MOTS CROISÉS N°160**

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

**>HORIZONTALEMENT** 1. Il est très accroché à son Rocher. - 2. Qui concerne les bêtes. Appris par cœur. - 3. Estomac de ruminant. Titre déposé en 1917. - 4. Ça amène la suite. Beau brun. - 5. Elle est partagée pendant l'office. Particule noble. - 6. Désinence verbale. Clamera haut et fort (s'). - 7. Un punch qui n'a rien de créole. C'est-à-dire. Étendue de pierres. - 8. Arrose Munich. Piqué de par en par. - 9. Des individus. Liquide en fût. - 10. Celui de Gibraltar sépare Europe et Afrique. Héritages du passé.

**>VERTICALEMENT** A. Étape intermédiaire pour qui projette de rouler carrosse. - B. Elle aimerait bien avoir la paix. Frère d'Électre. - C. Qui ne connaît sa Maison carrée ? Portion du gâteau. - D. (Qu'il) diffuse sur les ondes. Rame en capitale. - E. Dialecte chinois. Et pas ailleurs. Bas de carte. - F. Pacino intime. Spécialité basque. - G. Port de l'Hérault. Cardinal de Metz. - H. Qui n'en croit pas ses yeux. - I. Adeptes du service public. Distingué. - J. Elle vient du Perche. Ils servent aux gymnastes.

**MOTS À MOTS N°160**

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre lettres proposés, composez un troisième mot de huit lettres.

- ① G R E S + A I L E = [ E | | | | | | | ]
- ② R A G E + T E S T = [ | | | A | | | ]
- ③ O C R E + N E R F = [ | | | | | R | ]

**SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE**

**MOTS FLÉCHÉS N°159**

M	G	G	H	A	Z						
H	A	M	E	A	C	C	R	O	C		
C	O	N	S	E	R	V	A	T	I	O	N
C	A	R	A	C	T	E	R	I	E	L	N
R	E	S	E	R	V	E	S	L	A		
B	O	A	N	E	E	S	A	O	U	L	
N	U	I	S	E	T	I	E	N	N	E	
X	I	D	I	T	S	E	R	S	E	S	
D	I	O	R	E	R	E	S	E			
G	E	R	O	N	I	M	O	E	S	S	E
P	A	T	B	A	L	I	S	A	L		
C	A	P	I	T	U	L	E	R	U	S	A
N	I	E	E	I	O	P	T	E	R		
N	O	E	T	R	E	M	I	E	R	G	
U	R	B	A	I	N	S	U	C	A	I	
M	I	S	E	A	S	P	E	A	C	E	

**MOTS CROISÉS N°159**

I	N	O	B	S	E	R	V	E	E
N	O	N	R	E	T	O	U	R	
I	N	I	V	D	E	O	N		
T	E	S	S	E	R	E	T	U	
I	A	S	O	U	M	I	S		
A	G	I	T	U	R	E	S		
L	A	G	O	N	S	T	E	E	
I	T	O	U	S	U	R	E	T	
S	E	N	T	I	E	E	S	A	
E	S	E	R	S	E	S	I		

**SUDOKU N°159**

1	7	5	3	4	9	2	6	8
9	3	6	2	8	1	5	4	7
8	2	4	6	7	5	1	3	9
7	6	9	5	2	4	8	1	3
2	4	1	8	3	6	9	7	5
5	8	3	1	9	7	6	2	4
6	1	7	9	5	3	4	8	2
4	5	8	7	1	2	3	9	6
3	9	2	4	6	8	7	5	1
4	3	5	7	6	8	9	1	2
9	8	1	5	3	2	6	7	4
7	2	6	1	4	9	3	5	8
5	4	2	9	1	7	8	6	3
8	1	7	3	2	6	4	9	5
3	6	9	4	8	5	1	2	7
1	5	8	6	7	4	2	3	9
6	7	4	2	9	3	5	8	1
2	9	3	8	5	1	7	4	6
1	2	3	8	5	7	4	6	9
5	8	7	4	6	9	2	3	1
9	4	6	3	1	2	7	8	5
8	9	1	5	4	6	3	7	2
2	3	4	7	8	1	9	5	6
6	7	5	2	9	3	8	1	4
7	6	2	1	3	4	5	9	8
3	5	9	6	2	8	1	4	7
4	1	8	9	7	5	6	2	3

**MOTS À MOTS N°159**

1/ MAUGRÉER - 2/ PÉTARADE - 3/ TRAGÉDIE.

## CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE I

## L'AC Léopards garde le contact avec le leader

**Les Fauves du Niari ont gagné la bataille mentale qui leur a permis de venir à bout de l'AS Otoho (1-0), le 28 mars à Madingou, en clôture de la 11<sup>e</sup> journée. Ils consolident ainsi leur place de dauphins (vingt-trois points), à deux unités du leader Diables noirs.**

Dans le très attendu Léopards-AS Otoho, au cours duquel les occasions franches se comptaient du bout des doigts, le club de Dolisie a fait l'essentiel en très peu de temps. Le coup de grâce est venu à la 16<sup>e</sup> mn, après un ballon perdu au milieu du terrain par Garcia Nkouka, le numéro 6 de l'AS Otoho. Hermann Lakolo, à la récupération, décale Kikasa Wamba, dont la passe en profondeur en première intention a fait le bonheur de Deldy Goyi. Le joueur de l'AC Léopards, pourtant bien surveillé, réussit à pivoter pour surprendre Wolfrigon Mongondza, sur le deuxième tir cadré des Fauves (1-0). Ensuite, les Léopards de Dolisie sont passés en mode gestion.

Une tactique que les joueurs ont récitée à la perfection, puisqu'ils n'ont, en aucun moment, été mis en difficulté. Le but de Deldy Goyi qui vaut de l'or permet ainsi aux Fauves du Niari de signer leur première victoire de la saison dans un grand derby, après avoir perdu en février dans les mêmes installations, face au Club athlétique renaissance aiglons. Il leur permet également de distancer désormais de quatre unités l'AS Otoho (dix-neuf points). « Il faut féliciter les



Duel entre Arouna et Mongondza/Adiac

enfants, parce qu'ils ont respecté les consignes. Nous savions bien que c'était un match qui devrait se jouer sur le mental, au moment où il opposait les deux grandes équipes du Congo. Nous avons marqué un but et nous

avons su gérer le match. A la mi-temps, l'AS Otoho a essayé de réagir, mais nous avons bloqué tous les compartiments », a commenté Pierre Mouzita, le coach ad-

joint de l'AC Léopards. C'est la deuxième défaite de la saison de cette équipe après le 1-3 face aux Diables noirs à Brazzaville. L'AS Otoho doit revoir la copie afin d'aborder les autres rencontres dans les bonnes dispositions.

« Nous sommes rentrés timidement dans le match et cela nous a coûté un but. En première mi-temps, nous avons manqué de vigilance sur le but de Léopards, ensuite

nous avons manqué de combativité. Vous savez, des matches contre des grandes équipes comme Léopards, ça se joue au mental. Nous n'avons pas su préparer les bonnes actions au bon moment. Je pense que si vous jouez de la sorte, c'est

difficile de gagner. C'est à nous de travailler encore en vue de préparer la prochaine journée », a reconnu Alou Badara Diallo, l'entraîneur principal de l'AS Otoho.

Cette formation reste toutefois sous pression de l'Etoile du Congo, qui a brillamment étrié le Tongo football club (4-0), améliorant son compte à dix-huit points, soit un de moins que l'AS Otoho. Sa plus sérieuse rivale, l'équipe des Diables noirs, a gardé son fauteuil de leader en allant s'imposer devant Nico-Nicoyé à Pointe-Noire (3-0).

Le match des Léopards du 8 avril, à Madingou, déterminera peut-être le vrai leader. « Nous prenons match par match, en ce moment nous nous concentrons sur celui qui nous opposera à Patronage et celle contre les Diables noirs viendra après. Diables noirs est parmi les meilleurs clubs du Congo, mais je crois que ce jour-là, il y aura un grand match ici à Madingou », a souhaité Pierre Mouzita.

Les autres rencontres de la journée ont vu La Mancha s'imposer devant La Jeunesse sportive de Talangai (2-1). Le Club athlétique renaissance aiglons s'est incliné (2-3) face à Jeunesse sportive de Poto-Poto. V Club et Saint-Michel de Ouenzé ont fait jeu égal (1-1), puis l'AS Cheminots a battu le FC Kondzo (2-1).

James Golden Eloué

## BRIN D'HISTOIRE

## Ces oubliés et ces méconnus de l'histoire congolaise : l'Ok Jazz

Le studio Loningisa de Papadimitriou est à l'origine de la naissance de l'orchestre Ok Jazz. Son histoire, faute d'avoir été consignée du vivant des acteurs, est trouble et controversée. Un fait est constant. L'Ok Jazz est, au départ, un groupe d'enregistrement du studio Loningisa, sans nom. Dès cette époque, de nombreux Brazzavillois participent aux enregistrements de ce groupe : Lamontha, Diaboua Lièvre, qui servira de précepteur à Bosuma Nicolas Dessoïn, ancien guitariste, Nino Malapet, Liberlin de Shoriba Diop, Jean-Serge Essous, Loubelo Delalune, autant dire, du beau monde. L'histoire de l'Ok Jazz, comme dit plus haut, est une véritable nébuleuse. Au début, il y a le studio et les éditions Loningisa du Grec Papadimitriou.

Les musiciens de Loningisa décident de se produire en public, clandestinement, puis avec l'aval de Papadimitriou. À ce moment là, le groupe se compose de : Luambo à la guitare solo, et au chant, Essous Jean-Serge, à la clarinette, Loubelo Delalune à la guitare rythmique, Roitelet Moniana à la contrebasse, Lando Rossignol au chant, Diaboua Lièvre à la flûte, Dessoïn, Liberlin de Shoriba Diop, Pandi et Lamontha batteurs de tamtam. Ils

s'installent dans un bar, dénommé Ok Bar, appartenant à Germain Gaston qui leur fournit l'équipement musical. Cassien. Pendant longtemps, ce bar avait été attribué à un certain Oscar Kashama qui n'a jamais existé.

Le nom Ok Jazz, en référence au célèbre cabaret Ok Bar est adopté, pour les besoins de la cause, lors de la signature du contrat avec le Chemin de fer Matadi-Léo, pour un concert. En avril mai 1956, Jean-Serge Essous est désigné pour signer le contrat au nom de l'orchestre. Il endosse ainsi le titre de chef d'orchestre de l'Ok jazz, le premier dans l'ordre chronologique. Mais, à l'instigation de Bowane, Essous accompagné de Rossignol et Pandi rejoignent, à la sauvette, la maison Esengo de Dino Antonopoulos, en création, tout en étant encore sociétaires des éditions Loningisa. Ils sont appuyés par Maproco et Alphonse Epayo.

Le départ du chanteur Rossignol Lando est comblé par Vicky Longomba, qui, depuis le début, accompagne ses amis lors des enregistrements chez Loningisa; Edo Ganga, autre appelé à la rescousse, adoube Célestin Kouka, transfuge de l'orchestre brazzavillois Negro Jazz disloqué à Léopoldville. Dès lors, l'Ok Jazz se compose de :

Franco Luambo, Vicky Longomba, Edo Ganga, Célestin Kouka, Brazzos Moando, Isaac Musekiwa, Delalune Loubelo et Dessoïn Bosuma. « Baila », le premier chacha de la musique congolaise moderne, enregistré fin 1956, sort en début d'année 1957. Il casse la baraque. L'Ok Jazz en subit le contrecoup. Franco et ses collègues se fixent à Brazzaville sous la houlette de Macedo et Faignond. Ils y préparent la riposte. « Babomi mboka » et d'autres titres en constituent les boulets. En raison du succès du répertoire mis sur le marché, Franco obtient de Basile Papadimitriou son premier scooter de marque Vespa. Brazzos intègre l'orchestre de Franco en 1957. L'Ok Jazz est au sommet de son art et tient la dragée haute aux autres orchestres kinoï : African jazz, Rock'A Mambo, appartenant à la même écurie Esengo. Ils sortent parfois des disques sous la dénomination Rock'Africa. En 1959, après le départ de Musekiwa, Edo Ganga, Célestin Kouka et Loubelo Delalune repartent à Brazzaville fonder l'orchestre Bantous avec Pandi, Essous, Dignos et Dicky Baroza. Luambo recrute de nouveaux musiciens : Mulamba Joseph dit Mujos au chant et Tshamala Pico à la guitare basse.

En 1960, Vicky et Brazzos rejoignent

l'African Jazz qui doit se rendre à Bruxelles pour agrémenter les manifestations d'environnement de la Table Ronde, prélude à l'indépendance du Congo-Belge. Franco, consulté à cet effet, avait décliné l'offre de Joseph Kabasele. Dans la foulée, Jean Munsu Kwamy et Dihunga Djeskin (chanteurs) sont enrôlés dans l'Ok Jazz, de même que Léon Bombolo dit Bholen à la guitare et Simon Moke aux maracas. En 1961, grâce à l'intervention de Justin Bomboko, ministre à l'époque, Franco et Vicky se réconcilient. C'est cette année-là que Simaro rejoint l'Ok Jazz, alors composé de : Franco (guitare), Vicky (chant), Isaac Musekiwa (saxo), Albino (saxo et trompette), Dessoïn (tumbas), Moke Simon (maracas), etc. Il vient de l'orchestre Kongo Jazz, après un passage dans Micra Jazz et Conga Jazz de Dewayon. Guitariste, Simaro est aussi un bon compositeur, malheureusement contrarié par les personnalités de Franco, guitariste, auteur-compositeur et chanteur ; Mujos, magnifique chanteur et auteur-compositeur de grand talent, de même que Munsu Kwamy. Il lui faudra du temps pour s'installer au firmament des créateurs emblématiques de la musique congolaise moderne. Les Héros ne sont pas toujours ceux que l'on croit.

Mfumu